

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

GORGES DE
L'ARDÈCHE
L'INTERCO



1 PRÉSENTATION

- > LES ELUS
- > LES INSTANCES
- > LES ASSEMBLÉES
- > LES COMPÉTENCES
- > ORGANIGRAMME DES SERVICES

2 DIRECTION GÉNÉRALE

- > COMMUNICATION
- > SERVICES TECHNIQUES
- > MOYENS GÉNÉRAUX

3 SOLIDARITÉ

- > LOGEMENT ET HABITAT
- > PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
- > PACTE DES SOLIDARITÉS

4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > SOUTIEN AUX ENTREPRISES
- > RÉHABILITATION D'UNE FRICHE
- > PROMOTION TOURISTIQUE
- > ESPACE SAISONNIERS
- > HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES – TAXE DE SEJOUR

5 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > DÉPLACEMENTS
- > PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
- > AGRICULTURE
- > VALORISATION DES DÉCHETS
- > TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

6 SERVICES À LA POPULATION

- > FRANCE SERVICES
- > RELAIS PETITE ENFANCE ET CRÈCHES
- > ENFANCE / JEUNESSE
- > PARENTALITÉ
- > CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
- > CUISINE INTERCOMMUNALE
- > FIBRE OPTIQUE

7 CULTURE ET PATRIMOINE

- > ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
- > SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS
- > DOLMENS

8 ESPACES NATURELS

- > GESTION DE LA COMBE D'ARC
- > SITES DE BAINADE

9 SERVICES COMMUNS AVEC LES COMMUNES

- > POLICE MUNICIPALE
- > PLU / PLUi
- > PETITES VILLES DE DEMAIN
- > RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ
- > DROIT DES SOLS
- > VOIRIE

10 RESSOURCES

- > RESSOURCES HUMAINES
- > FINANCES



La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche est le bon échelon pour collectivement élaborer et mettre en œuvre les projets structurants de notre territoire. Elle est ainsi à l'initiative de la création de voies vertes et d'aires de covoiturage, de la construction d'équipements sportifs et culturels (boulodrome, stade VTT, ciné7...), et participe au déploiement de la fibre optique. Elle porte l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui dessine le territoire de demain et définit des règles communes en matière d'utilisation de l'espace.

Elle est également en charge du développement économique (aides aux entreprises, foncier d'activités, agriculture, stratégie touristique), ainsi que de la collecte des déchets.

Enfin, la communauté de communes se voit confier par les communes la gestion de nombreux services de proximité : crèches, accueils de loisirs pour les jeunes, actions sociales, restauration collective, agences postales, permanences France services, police intercommunale, éducation artistique, instruction des dossiers d'urbanisme, gestion de la voirie, ... qu'il est plus efficace de proposer à l'échelle intercommunale. Collectivement, on est toujours plus fort et on peut se donner les moyens de l'ambition.

En 2024, un nouveau service « Renov'habitat » a vu le jour afin d'accompagner les ménages dans l'amélioration et la rénovation thermique de leur logement. Déjà près de 550 000 € de subventions ont été mobilisées au profit d'une trentaine de logements, générant plus d'un million d'euros de travaux. En 2025, la communauté de communes s'engage pour l'avenir du territoire avec la construction d'une nouvelle crèche, l'ouverture d'un centre social et culturel intercommunal, le déploiement d'outils pour faciliter les déplacements au quotidien et l'expérimentation d'une collecte des bio déchets.

Ce rapport d'activités 2024 balaye l'ensemble des actions réalisées dans l'année par la communauté de communes, retrace les compétences exercées et dessine des perspectives. Il permettra, je l'espère, de mieux faire connaître notre collectivité, dotée d'un budget de près de 20 millions d'euros, qui s'efforce au quotidien d'améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Luc Pichon

Président de la communauté de communes
des Gorges de l'Ardèche

PRESENTATION DU TERRITOIRE

2005

Création de 2 communautés de communes : celle des Gorges de l'Ardèche, terre des hommes, de la pierre et de l'eau, comprenant 15 communes ; celle des Grands Sites des Gorges de l'Ardèche, comprenant 3 communes ardéchoises et 1 commune gardoise.

2014

Création de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche par fusion des 2 intercommunalités précédentes et adhésion de la commune de Saint-Remèze.

2016

Adhésion de la commune de Lanas, soit 20 communes.



PRÉSENTATION

- > LES ÉLUS
- > LES INSTANCES
- > LES ASSEMBLÉES
- > LES COMPÉTENCES
- > ORGANIGRAMME DES SERVICES



> LES ÉLUS

Le président



Luc Pichon
Président
Maire de Salavas

Élu parmi les conseillers communautaires, le président est l'organe exécutif de la communauté de communes. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil communautaire, met en œuvre les décisions avec l'aide ses services, décide des dépenses à engager.

Les attributions du président :

- . Il prépare et exécute les délibérations votées par l'organe délibérant de la communauté ;
 - . Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes ;
 - . Il est le supérieur hiérarchique des services ;
 - . Il représente la communauté de communes en justice ;
- Il peut recevoir délégation du conseil communautaire de certaines de ses attributions ;
- . Il peut déléguer sa signature à certains élus et personnels administratifs.

> LES ÉLUS

7 vice-président(e)s

Ils représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté de communes. Le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, cependant un nombre maximum est défini par la loi. Le président peut leur accorder des délégations de fonction, ainsi qu'à d'autres élus communautaires, les conseillers délégués.



Claude Benahmed
1^{er} vice-président chargé
du développement
économique et
du tourisme
1^{er} adjoint de Vallon Pont
d'Arc



Guy Clément
2^{ème} vice-président
chargé
de l'enfance et des
actions sociales
Maire de Ruoms



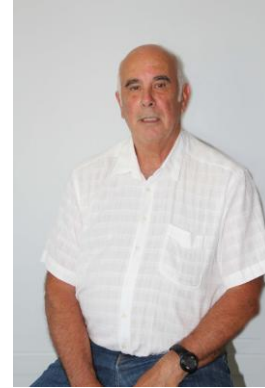
Jean-Yvon Mauduit
3^{ème} vice-président
chargé
des finances et de
l'administration générale
Maire de Rochecolombe



Antoine Alberti
4^{ème} vice-président
chargé
des infrastructures,
bâtiments et mobilité
Maire de Vogüé



Nicolas Clément
5^{ème} vice-président
chargé
de l'urbanisme, de l'habitat
et des actions foncières
Maire de Saint-Alban-
Auriolles



Jean-Claude Delon
6^{ème} vice-président
chargé
des déchets ménagers
Maire de Chauzon



Nadège Issartel
7^{ème} vice-présidente
chargée
des ressources humaines
1^{ère} adjointe de Saint-
Remèze

> LES ÉLUS

4 conseillères déléguées



Sylvie Cheyrey
Conseillère déléguée à
l'agriculture
1^{ère} adjointe de Bessas



Nathalie Volle
Conseillère déléguée aux actions
culturelles, au patrimoine et aux sports
4^{ème} adjointe de Vallon Pont d'Arc



Denise Garcia
Conseillère déléguée à
la transition écologique
Maire de Grospierres



Monique Mularoni
Conseillère déléguée aux
déchets ménagers
(ex Grands Sites)
Maire de Vagnas

> LES ÉLUS

27 conseillers communautaires

Richard Alzas, *1^{er} adjoint Orgnac-l'Aven*
Nicole Arrighi, *3^{ème} adjoint Ruoms*
Thierry Besancenot, *2^{ème} adjoint Ruoms*
Vincent Cervino, *Maire Lanas*
Bernard Constant, *Maire Balazuc*
Sylvie Eberlan, *1^{ère} adjointe Lanas*
Françoise Hoffman, *1^{ère} adjointe Grospierres*
Jacques Marron, *Maire Labastide-de-Virac*
Guy Massot, *Maire Vallon Pont d'Arc*
Patrick Meycelle, *Maire Saint-Remèze*
Marianne Pailleron, *3^{ème} adjointe Lagorce*
Anne-Marie Pouzache, *1^{ère} adjointe Pradons*
Yves Rieu, *Maire Pradons*
Yvon Ventalon, *Maire Sampzon*
Claude Ageron, *1^{er} adjoint Salavas*
Jean-Claude Bacconnier, *Maire Saint-Maurice-d'Ardèche*
Carole Vanesse, *conseillère municipale Saint-Alban-Auriolles*
Jocelyne Charron, *2^{ème} adjointe Vogüé*
Max Divol, *conseiller municipal Vallon Pont d'Arc*
Patrice Flambeaux, *1^{er} adjoint Labeaume*
Louise Lacoste, *3^{ème} adjointe Vagnas*

Gérard Marron, *Maire de Labeaume*
Simone Messaoudi, *1^{ère} adjointe Ruoms*
Hervé Ozil, *2^{ème} adjoint Lagorce*
Françoise Plantevin, *conseillère municipale Ruoms*
Maryse Rabier, *2^{ème} adjointe Vallon Pont d'Arc*
René Ughetto, *Maire Orgnac-l'Aven*

7 suppléants

Guy Charmasson, *1^{er} adjoint Labastide-de-Virac*
Anne-Marie Pezzano, *2^{ème} adjointe Bessas*
Marie-Jo Ranchin, *1^{ère} adjointe Balazuc*
Pascal Rieubon, *1^{er} adjoint Saint-Maurice-d'Ardèche*
Agnès Soprani, *1^{ère} adjointe Chauzon*
Alain Surel, *1^{er} adjoint Sampzon*
Éric Toulouse, *1^{er} adjoint Rochecolombe*

Représentation des communes

Vallon Pont d'Arc	5
Ruoms	5
Lagorce	2
Saint-Alban-Auriolles	2
Vogüé	2
Grospierres	2
Saint-Remèze	2
Labeaume	2
Salavas	2
Orgnac-l'Aven	2
Vagnas	2
Pradons	2
Lanas	2
Balazuc	1
Chauzon	1
Saint-Maurice-d'Ardèche	1
Labastide-de-Virac	1
Sampzon	1
Bessas	1
Rochecolombe	1

Les communes qui sont représentées par un seul conseiller disposent d'un suppléant.

> LES INSTANCES

Le conseil communautaire

Organe délibérant de la communauté de communes, il se compose de 39 membres, dont le nombre est défini par la loi.

Il doit se réunir au moins une fois par trimestre et ses séances sont publiques.

Le conseil communautaire a délégué une partie de ses attributions au président et au bureau.

Le bureau

Il participe à la définition des actions de la communauté de communes.

Il agit comme une instance d'instruction des affaires ultérieurement soumises au conseil communautaire.

Il a délégation pour prendre des décisions.

Il est composé de 22 membres : 1 président, 6 vice-présidents et 15 membres

La conférence des maires

Les maires ne sont pas tous membres du bureau, ils siègent alors au sein de la conférence des maires



Les commissions

Commission d'appel d'offres (CAO) : 11 conseillers communautaires. Contribue à l'attribution des marchés publics, examine les candidatures et les offres.

Commission développement économique : 44 membres

Commission culture : 29 membres

Commission enfance : 35 membres

Commission finances : 23 membres

Commission mobilité : 39 membres

Commission déchets ménagers : 37 membres

Commission urbanisme : 40 membres

Commission locale d'évaluation des charges transférées : 20 membres

Commission intercommunale des impôts directs : 20 membres

> LES ASSEMBLÉES



CHIFFRES CLÉS 2024

9 conseils communautaires

15 séances de bureau

142 délibérations

13 décisions de bureau

> LES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace (Projet Territorial de Développement, voie verte et réseaux de voies partagées, PLU, SCoT, commission d'accessibilité, contrat de territoire de tourisme adapté, mobilité)
- Actions de développement économique (zones d'activités, emploi, pépinières d'entreprises d'intérêt communautaire, artisanat de proximité, tourisme)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Collecte et traitement des déchets ménagers

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

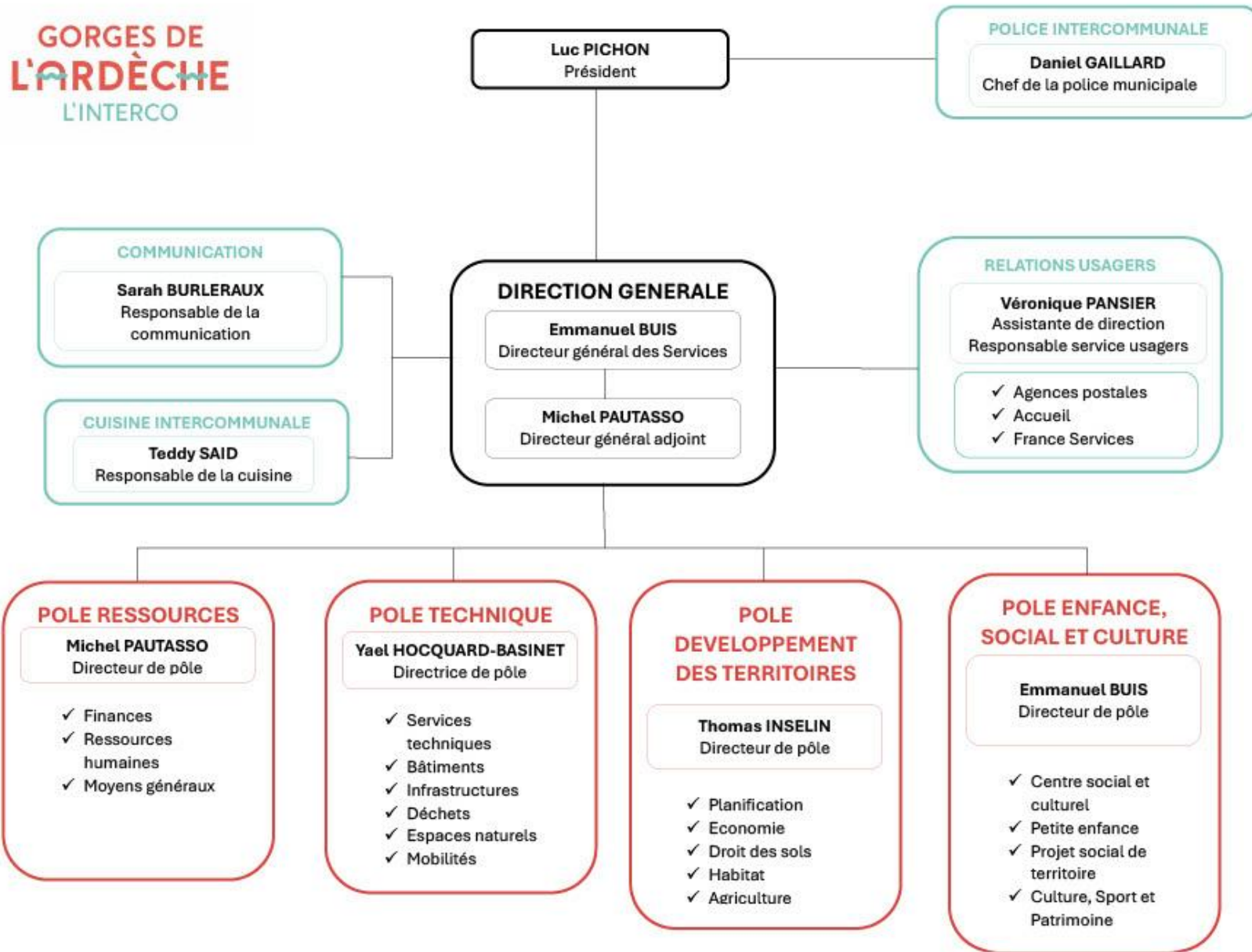
- Protection et mise en valeur de l'environnement, schéma d'aménagement des accès publics à la rivière, aménagement et gestion des sites de baignade
- Création et gestion des itinéraires de randonnée
- Contrôle du SPANC (assainissement non collectif)
- SIL (signalisation d'Informations locales)
- Politique du logement et du cadre de vie (élaboration et mise en œuvre d'une OPAH – opération programmée d'amélioration de l'habitat)
- Construction et gestion d'équipements socio-culturels et sportifs (boulodrome Chauzon, cinéma Ruoms, stade VTT Salavas)
- Voirie d'intérêt communautaire
- Gestion et animation des espaces France Services

> LES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Mise en œuvre d'actions sociales
- Soutien aux événements artistiques, culturels et sportifs
- Gestion des agences postales intercommunales
- Participation à la lutte contre la grêle
- Participation à la gestion de l'Opération Grand Site et de l'Espace de restitution de la Grotte Chauvet
- Réalisation du plan de mise en accessibilité de la voirie et aménagement des espaces publics
- Gestion de la restauration collective
- Soutien à la parentalité (espaces de rencontre, contrat Local d'accompagnement, lieux ressources parentalité, lieux d'accueil enfants-parents)
- Construction et gestion d'un centre socio-culturel
- Contrat local de santé
- Education artistique et culturelle
- Valorisation du patrimoine dolménique
- Aires de covoiturage
- Participation aux frais de transport scolaire à la piscine La Perle d'Eau
- Projet alimentaire interterritorial (PAiT)

> L'ORGANIGRAMME DES SERVICES (AU 1^{ER} JUIN 2025)



2 DIRECTION GÉNÉRALE

- > COMMUNICATION
- > SERVICES TECHNIQUES
- > MOYENS GÉNÉRAUX



> COMMUNICATION

Une production et une visibilité en croissance

Le service communication gère l'ensemble des supports de communication de la collectivité.

Site internet

www.cc-gorgesardeche.fr

Mise en ligne du nouveau site web de la collectivité le 1^{er} juin 2022. Le site enregistre une forte augmentation de sa fréquentation par rapport à 2023.

48 actualités ont été publiées en 2024. La rubrique agenda a été consultée 19 660 fois.

On dénombre 419 abonnés à la **newsletter mensuelle**.

« Les infos de l'Interco »

Le magazine intercommunal est publié 3 fois par an (février, juin et octobre). Il est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du territoire et dans les mairies, soit plus de 8 000 exemplaires.

Page Facebook officielle

Créée en 2022, la page totalise 20 000 visites en 2024.

187 publications ont été postées, comptabilisant 100 000 vues sur l'année.

Les posts les plus vus concernent les offres d'emploi (jusqu'à 18 600 vues) et la navette estivale (12 500 vues).

Relations presse

50 communiqués de presse ont été rédigés en 2024.

280 articles ont mentionné la communauté de communes ou ses actions en 2024.

CHIFFRES CLÉS

93 502 visites du site web
+ 64 % par rapport à 2023

182 329 pages vues sur le site
+ 43 % par rapport à 2023

1 600 followers Facebook

> LES SERVICES TECHNIQUES

Des interventions au quotidien sur le bâti

- ✓ 4 crèches
- ✓ 5 accueils de loisirs
- ✓ Boulodrome
- ✓ Ciné 7
- ✓ Ancien collège
- ✓ Logement saisonniers
- ✓ Siège
- ✓ Points de collecte des déchets ménagers
- ✓ 2 parkings arborés



CHIFFRES CLÉS 2024

5 agents services techniques

2 agents points de collecte

1400 jours d'intervention

12 500 km réalisés

Réalisations en interne

- ✓ Création d'un nouvel accueil enfance à Vallon Pont d'Arc et d'un local jeunesse
- ✓ Rénovation du logement des saisonniers
- ✓ Réalisation d'un composteur partagé au siège

> MOYENS GENERAUX

Le service moyens généraux a en charge l'informatique et la commande publique. Il est confronté à de nombreux enjeux, réglementaires ou techniques.

La Cybersécurité

La communauté de communes a subi 2 attaques sur son serveur. Une politique de sécurité des systèmes d'information est mise en place avec l'aide de Numérian pour évaluer et anticiper les risques de piratage. La collectivité va déployer de nouveaux outils de sécurité en 2025.

SIG et données du territoire

La collectivité utilise plusieurs explorateurs de fichiers SIG (système d'information géographique) comme QGIS, qui permet la création de cartographies interactives, ou Géoardèche pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

RGPD (règlement général de protection des données)

Des actions de sensibilisation au RGPD, aux risques de cyberattaque, aux actions malveillantes et à la sécurité des données sont menées tout au long de l'année avec Numérian.

Perspectives 2025

Le développement des nouvelles générations **d'intelligence artificielle** est une opportunité incontournable pour le service public et les transformations. Il doit aider à répondre aux attentes croissantes des usagers sans sacrifier à l'inclusivité, à l'humanité et à la capacité à prendre en compte la diversité des usagers.

C'est pourquoi les services de la collectivité seront formés dès 2025 aux techniques de l'intelligence artificielle.

3 SOLIDARITÉ

- > LOGEMENT ET HABITAT
- > PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE
- > PACTE DES SOLIDARITÉS



> LOGEMENT ET HABITAT

Rénov'Habitat est un service d'accompagnement à la rénovation lancé en juin 2024 en collaboration avec l'Anah (agence nationale d'amélioration de l'habitat), à destination des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs et des copropriétés du territoire.

Simplifier le parcours des habitants

- . Réduire la précarité énergétique
- . Adapter les logements au vieillissement de la population
- . Lutter contre les logements vacants et mobiliser les locations à l'année.
- . Développer une offre locative adaptée aux besoins de la population

Le suivi et l'animation en régie

- . Facilitation du parcours pour les usagers
- . Proximité avec les propriétaires
- . Montée en compétence sur la thématique Habitat



CHIFFRES CLÉS 2024

227 premiers contacts

158 ménages reçus

78 visites de logements

30 dossiers déposés à l'Anah

547 710 € de subventions mobilisées (Etat + Interco)



> UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : LA CTG

Une démarche de service cohérente

Contrat d'engagement politique signé avec la CAF Ardèche, la convention territoriale globale (CTG) des Gorges de l'Ardèche est le programme d'actions et d'offre de service de la communauté de communes à la population. La CTG s'attache à rendre cohérentes les actions avec les nouveaux enjeux de société. Le contrat a été signé en 2022 pour 5 ans. Toutes les actions ont débuté en 2024.



Des premiers effets prometteurs

- Actions définies avec les acteurs du territoire
- Des services à la population plus adaptés et plus proches des habitants
- De nouvelles offres proposées (parentalité, accès aux droits,...)
- Une offre de services plus lisible
- Une meilleure fréquentation des services
- Les habitants prennent place dans la vie locale

CHIFFRES CLÉS

34 ACTIONS à réaliser jusqu'en 2026

147 ACTEURS mobilisés

7 THÉMATIQUES : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, cadre de vie et habitat, animation de la vie sociale, accès aux droits, bien-être et santé.

4 RÉALISATIONS majeures :

- La cuisine intercommunale,
- Le service parentalité,
- Le centre social et culturel,
- La crèche à Pradons (en construction)

> PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



Perspectives 2025

Les partenaires institutionnels soulignent la force de frappe du projet social de territoire des Gorges de l'Ardèche. Ce plan d'action très ambitieux doit rester en adéquation avec les besoins des habitants, des associations... toujours plus complexes, plus diversifiés.

Les actions de la CTG entrent désormais dans une phase de stabilisation. Une attention certaine est portée sur le maintien des services développés. La place des habitants renforcée en 2025, par l'ouverture du centre social et culturel, devrait renforcer le lien entre les services de la communauté de communes et les attentes des habitants.

Un travail de proximité, d'itinérance et de visibilité de l'offre doit continuer à se développer pour lutter contre le non-recours et améliorer le bien-être ainsi que le bien-vivre sur le territoire.

> PACTE DES SOLIDARITÉS

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et 2 intercommunalités voisines ont signé un pacte des solidarités avec l'Etat.

Lutte contre la pauvreté déclinée en 4 axes

- L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté ;
- La sortie de la pauvreté par le travail en lien avec le projet France Travail ;
- La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers ;
- La construction du volet solidaire de la transition écologique.

Les priorités sur le territoire

- Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance ;
- Favoriser l'accès de tous à des offres de mobilités adaptées ;
- Répondre aux problématiques de précarité alimentaire des habitants ;
- Sécuriser les parcours et la qualité de vie dans le logement



CHIFFRES CLÉS

1 poste mutualisé en 2024 de chargé de mission pauvreté

76 000 € d'aides de l'Etat

4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > SOUTIEN AUX ENTREPRISES
- > RÉHABILITATION D'UNE FRICHE
- > PROMOTION TOURISTIQUE
- > ESPACE SAISONNIERS
- > HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES
- TAXE DE SÉJOUR



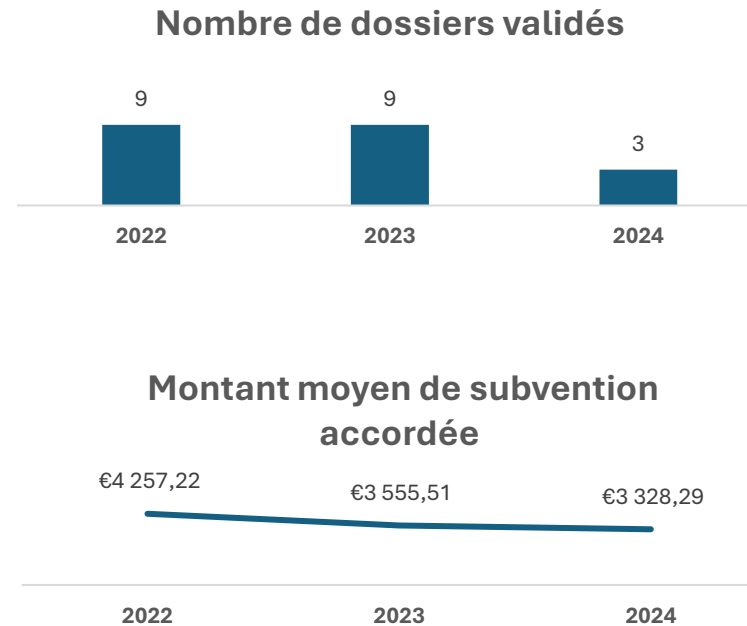
> SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Le soutien aux entreprises comprend deux volets, le soutien direct et le soutien indirect.

Deux dispositifs d'aides directes à l'investissement : un pour le **commerce de proximité**, et un pour l'**immobilier d'entreprise**.

Le soutien indirect se traduit par la participation financière de la communauté de communes au fonctionnement d'associations pour la mise en place de services d'accompagnement pour les entreprises du territoire.

Évolution des aides pour le commerce de proximité



CHIFFRES CLÉS

3 entreprises soutenues sur le commerce de proximité en 2024 et **1** sur l'immobilier

28 entreprises soutenues depuis 2021 (commerce et immobilier)

38 000 € d'aides versées en 2024

135 000 € d'aides versées depuis 2021

> RÉHABILITATION D'UNE FRICHE

La communauté de communes, en partenariat avec l'EPORA, s'est rendue propriétaire de la friche industrielle Massey-Ferguson sur la commune de Ruoms.

Des travaux de démolition et de dépollution ont été réalisés en 2024 de manière à obtenir une réserve foncière pour de nouvelles activités.

Les premières réflexions s'orientent vers un projet de logement social ou d'immobilier à destination économique.



Friche initiale



Retrait des cuves d'hydrocarbures

EN BREF

Parcelle de 2 000 m²

Désamiantage du bâtiment

Dépollution des cuves

Enlèvement d'hydrocarbure



*Retrait toiture amiantée et
démolition structure*

> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Perspectives 2025

Un nouveau règlement d'aide pour le commerce de proximité est adopté en 2025 afin de mieux intégrer les spécificités du territoire.

La collectivité finalise également l'élaboration de sa stratégie de développement économique qui permettra de mieux répondre aux futurs besoins du territoire, de créer une dynamique entre les différents acteurs du tissu économique et de valoriser leur action.

Enfin, la finalisation du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) permettra de se projeter sur la création de nouvelles zones d'activités économiques.

> PROMOTION TOURISTIQUE

La promotion touristique est assurée par la société publique locale Gorges de l'Ardèche – Pont d'Arc. Elle est commune aux deux communautés de communes Gorges de l'Ardèche et Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche depuis 2022 pour ne former qu'une seule destination touristique.

Accueil / Information

3 bureaux d'information touristique :
Vogüé, Ruoms et Vallon Pont d'Arc
140 000 visiteurs, soit +25 % par rapport à 2022.

L'office du tourisme intercommunal est chargé de la commercialisation :

- De l'espace séminaire à la Grotte Chauvet 2, (tourisme d'affaires)
- Des bivouacs de la Réserve nationale des Gorges de l'Ardèche



Communication

1 brochure « carnet » : 50 000 exemplaires
1 magazine (7^{ème} sens) : 20 000 exemplaires
Réseaux sociaux (FB, Instagram ...) : 90 000 abonnés
1 M sessions site web (+25%)
350 000 contacts gestion clients

CHIFFRES CLÉS 2024

70 000 lits touristiques,
dont

43 000 lits marchands

2 M nuitées étrangères
(+7%)

2,9 M nuitées françaises
(-2%)

310 M€ de retombées

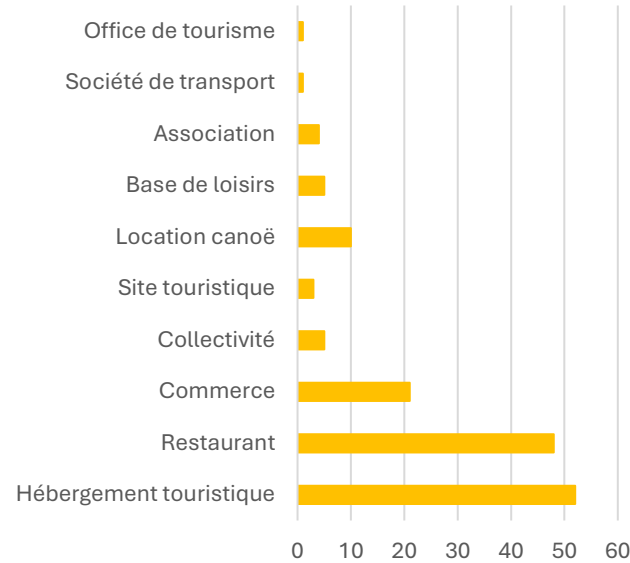
> ESPACE SAISONNIERS

Nouvelle convention

La Maison de la Saisonnalité, portée par la Mission Locale, disparaît en 2024 et laisse place à l'Espace saisonniers des Gorges de l'Ardèche, service assuré par l'office de tourisme pour le compte de la communauté de communes.

Les missions principales sont l'accueil et l'orientation des travailleurs saisonniers avec notamment la mise en relation ciblée des travailleurs et des entreprises du territoire.

Secteurs d'activité représentés



Forum de l'emploi mars 2024

- . 82 entreprises présentes
- . 536 offres d'emploi
- . 200 visiteurs
- . 655 mises en relation
- . 18 000 vues sur la page web dédiée

CHIFFRES CLÉS 2024

150 entreprises accompagnées

850 postes à pourvoir

750 postes pourvus

760 travailleurs saisonniers suivis

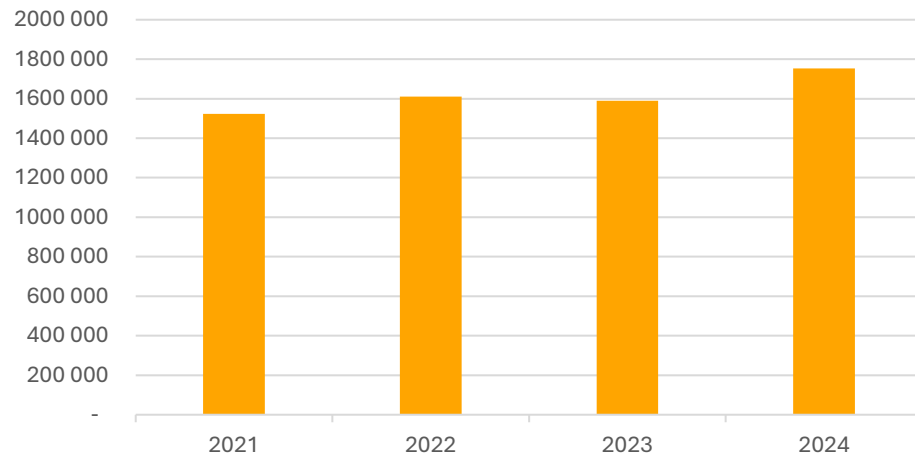


> HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES - TAXE DE SÉJOUR

La communauté de communes collecte la taxe de séjour appliquée sur les nuitées touristiques.

Evolution de la taxe de séjour déclarée sur la plateforme

<https://gorgesardeche.taxesejour.fr> (en Euros)



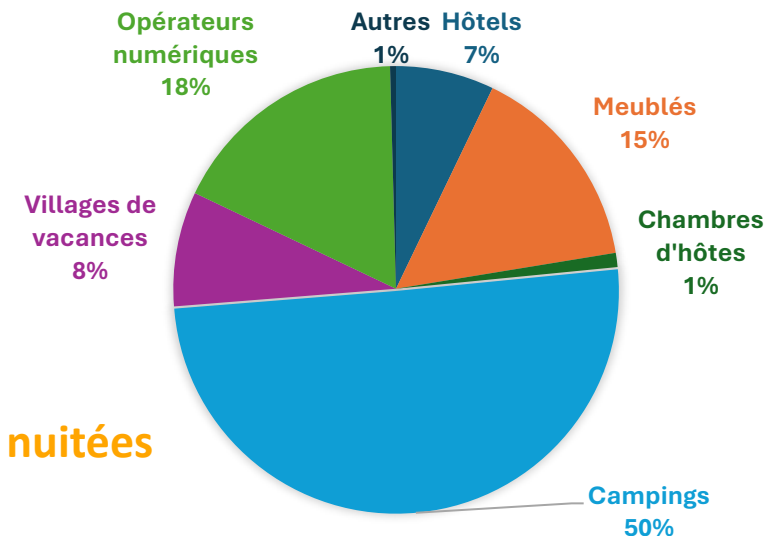
CHIFFRES CLÉS 2024

1,75 M€ déclarés

2,4 M de nuitées

40 % de la taxe de séjour de l'Ardèche

Répartition des nuitées



5 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > DÉPLACEMENTS
- > PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
- > AGRICULTURE
- > VALORISATION DES DÉCHETS
- > TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



> DÉPLACEMENTS : NAVETTE DU PONT D'ARC

Desservir le Pont d'Arc plus longtemps dans l'année

Depuis de nombreuses années, des navettes gratuites sont proposées depuis la gare routière pour se rendre au Pont d'Arc. Objectif : préserver le site classé du Pont d'Arc en proposant une alternative à la voiture pour les visiteurs.

En 2024, la navette circulait de 10h à 19h, tous les WE et jours fériés de Pâques à fin septembre et 7j/7 en juillet-août. Pour la première fois, elle circulait également tous les jours pendant les vacances de printemps, toutes zones confondues. Un dispositif qui est reconduit en 2025.

CHIFFRES CLÉS 2024

+ de 6 000 personnes/ mois transportées en juillet et août

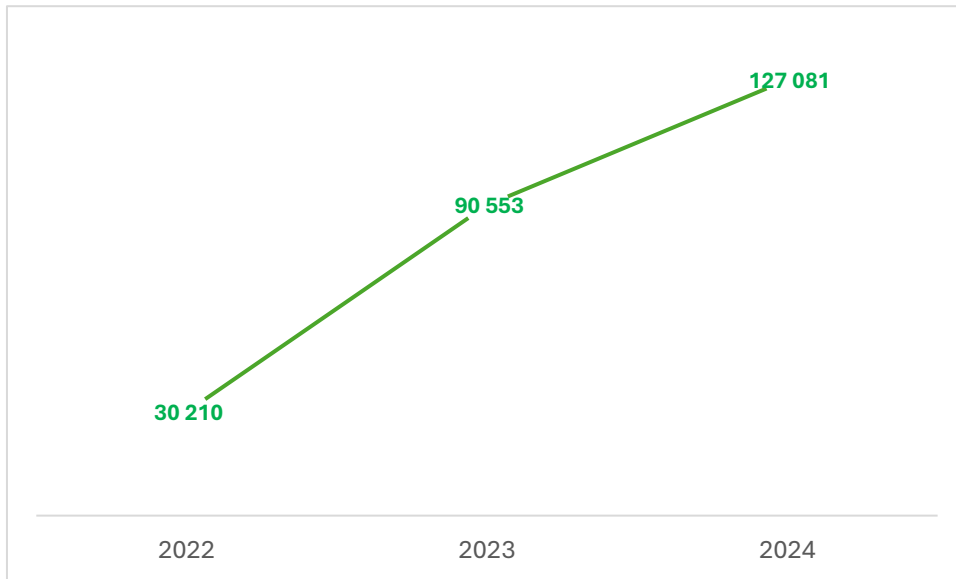
20 000 fiches horaires diffusées auprès des hébergeurs touristiques



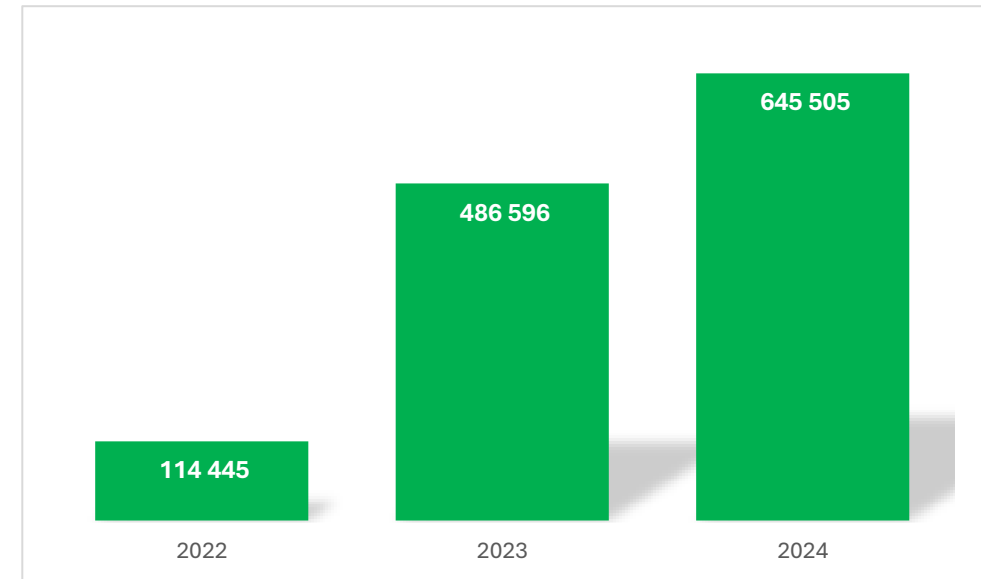
> DÉPLACEMENTS : PARKINGS ACCÈS PONT D'ARC

En 2024, les parkings gare routière - office du tourisme ainsi que les parkings Méandre et Belvédère du Pont d'Arc étaient payants du 30 mars au 29 septembre : ils suivent les périodes de circulation de la navette.

**Évolution fréquentation des parkings 2022-2024
(nombre de tickets vendus)**



Évolution des recettes horodateurs 2022-2024 (en €)



Le parking Méandre, sur le site du Pont d'Arc, est payant depuis 2023.

> DÉPLACEMENTS

LOCATION LONGUE DURÉE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Une flotte de vélos à assistance électrique (VAE) est proposée à la location pour 6 mois aux habitants, avec de nouvelles modalités : accessible à partir de 16 ans, priorité aux personnes sans véhicule, à la recherche d'un emploi ou pour les déplacements domicile/travail.

PROJET « VÉHICULE PARTAGÉ EN MILIEU RURAL »

Mené avec les différentes intercommunalités du Sud-Ardèche et animé par l'Alec 07, l'objectif est de proposer des solutions de déplacement pour les trajets de courte distance. Ces actions seront initiées en 2025

AUTOSTOP-COVOITURAGE

- mettre à disposition des outils numériques facilitant le recours au covoiturage, en créant des communautés d'utilisateurs
- Identifier physiquement des points d'arrêts (cartographie, panneaux,...)

TRANSPORT À LA DEMANDE

Redéfinir le service existant et le rendre plus visible

AIRES DE COVOITURAGE

- ✓ Étude d'aménagement réalisée pour une dizaine d'aires identifiées sur le territoire
- ✓ Première aire réalisée à Ruoms
- ✓ Déploiement de nouvelles aires en 2025



> DÉPLACEMENTS : AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

La via Ardèche prolongée de 3,5 km

La jonction de la voie verte entre Grospierres et Beaulieu a été réalisée en 2024, assurant ainsi une continuité cyclable de la Via Ardèche d'Aubenas au Gard.

En 2025, la jonction de Vogüé à Saint-Germain doit être réalisée.

Cela marquera la fin des aménagements de la Via Ardèche sur notre territoire.

Perspectives 2025 : des études à mener pour développer l'usage du vélo

Deux études sont programmées pour l'accès au site du Pont d'Arc par la RD 290 et la faisabilité d'une liaison cyclable entre Ruoms et Vallon Pont d'Arc.

CHIFFRES CLÉS

28 km de voie verte entre Vogüé et Grospierres depuis 2014

5,5 M€ investis entre 2010 et 2025

Les dates clé de la Via Ardèche

2014 : Aménagement Pradons-Sampzon soit plus de 7 km

2015 : Aménagement Grospierres et Vogüé soit 5 km

2018/19 : Aménagement Vogüé-Pradons et Vogüé/Saint-Sernin soit 11 km

2024 : Aménagement Grospierres-Beaulieu soit 3,5 km

2025 : Aménagement Vogüé-St Germain soit 1,3 km



> PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL

Du champ à l'assiette

Le PAiT a été initié en 2021 entre 3 intercommunalités du Sud Ardèche et vise à relocaliser l'agriculture et l'alimentation en soutenant notamment l'installation d'agriculteurs, les circuits-courts et les produits locaux en restauration collective.

Il se veut « systémique » afin de toucher l'ensemble des composantes d'un système alimentaire local.

Le PAiT Ardèche Méridionale bénéficie des financements de l'ADEME et de l'Agence de l'eau.

Les actions en 2024

. Formations sur le changement des pratiques alimentaires en cuisine collective ; sur les économies d'eau dans les jardins et les cuisines.

. Sensibilisation sur le gaspillage alimentaire et le compostage auprès des particuliers et des collectivités.

. Sensibilisation autour de la loi Égalim et de la tarification sociale des cantines

. Interaction avec le Contrat Local de Santé et le Pacte des Solidarités



> AGRICULTURE

Vers une agriculture locale plus diversifiée

Une agriculture en **perte de dynamisme et un manque de producteurs locaux**, notamment pour approvisionner nos marchés locaux et estivaux.

Des temps d'échanges avec les communes ont été organisés



pour discuter des **dynamiques agricoles et foncières**, afin d'envisager des actions en **soutien à l'agriculture locale**.

Animation foncière

En partenariat avec les communes, il s'agit **d'identifier des parcelles** pouvant accueillir une culture ou permettre l'installation d'un producteur.

- Par la **mise en œuvre de la procédure des biens vacants et sans maître**, sur les parcelles susceptibles de l'être.
- Par un travail de terrain visant à repérer les friches agricoles.

Instauration d'une aide à l'installation

Un **règlement d'aide à l'installation** a été élaboré en 2024 pour être adopté en 2025, afin de soutenir l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire.

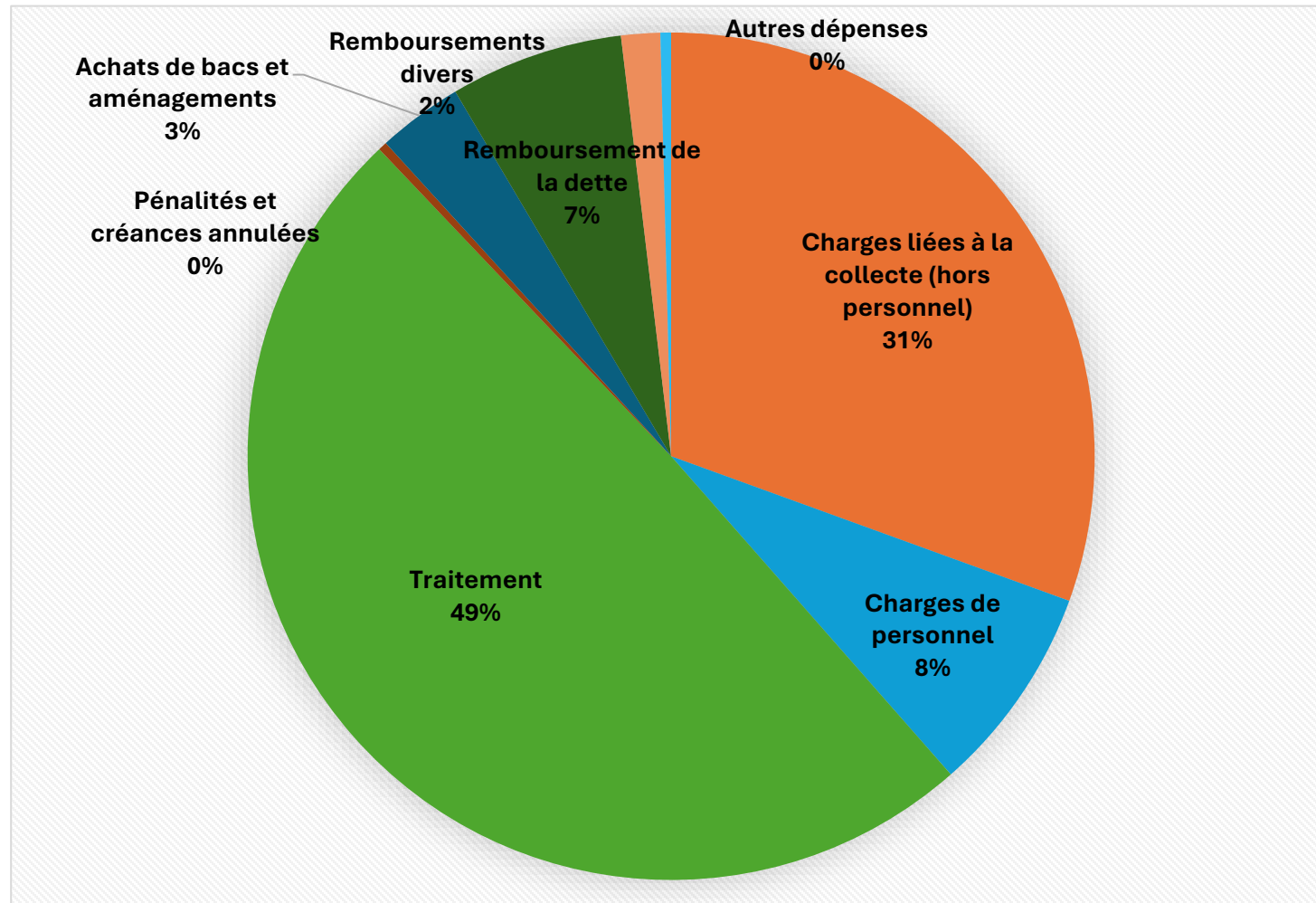
Objectifs :

- Maintien des paysages
- Lutte contre le risque d'incendie
- Renouvellement des générations d'agriculteurs
- Tendre vers la souveraineté alimentaire.

> DÉCHETS MÉNAGERS (données 2024)

Le financement du service : 3,6 M€

La collecte est gérée par la communauté de communes et le traitement par le SICTOBA



BIODÉCHETS

RÉGLEMENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, les collectivités ont l'obligation de proposer des solutions de tri à la source des biodéchets pour les particuliers.

COMPOSTAGE

Le compostage représente une solution majeure de gestion de proximité des biodéchets. De nombreux foyers sont déjà équipés d'un composteur et pratiquent le compostage à domicile.

En 2024, on comptait également 36 aires de compostage partagé sur le territoire avec de grosses disparités entre les communes.

Un état des lieux de ces aires a démontré que celles implantées sur un point de collecte (ou à proximité) sont très mal utilisées :

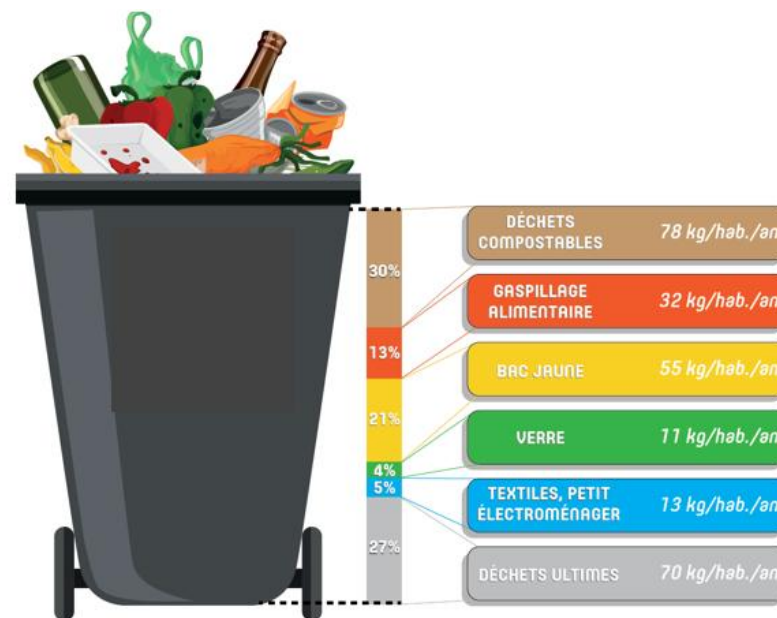
- Consignes non respectées
- Dépôts sauvages de déchets verts

PERSPECTIVES 2025 (avec le Sictoba)

- Pour les particuliers : développer le compostage partagé en créant de nouvelles aires au plus près des centres-bourgs.
- Pour les professionnels : mise en place d'une expérimentation de collecte des déchets de cuisine et de table auprès des restaurateurs de Vallon Pont d'Arc et Ruoms.

CHIFFRES CLÉ

43 % de déchets compostables sont encore présents dans nos poubelles grises (ordures ménagères)



> RETOUR SUR LA SEMAINE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

La semaine européenne de la réduction des déchets s'est déroulée du 12 au 25 novembre 2024 dans diverses communes du territoire. Pendant cette édition, habitants, élus, partenaires et associations se sont rassemblés autour d'une série d'évènements variés et inspirants pour découvrir, partager et agir ensemble en faveur de la réduction des déchets.

Des visites

- Centre de tri METRIPOLIS à Portes-les-Valence
- Quai de transfert et déchetterie de Beaulieu (SICTOBA)

- Usine l'OPTIMALE à Lavilledieu où sont acheminées les ordures ménagères

Des ateliers pratiques

- Fabrication de produits d'entretien
- Fabrication de baume à lèvres
- Fabrication de liniment



Le compostage à l'honneur

- Inauguration d'aires de compostage partagé
- Distribution gratuite de compost

Des évènements

Stands sur le marché de Ruoms avec dégustation d'une soupe « zéro déchet » préparée par la cuisine intercommunale

Table ronde en présence d'élus, habitants et associations



> TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

La labellisation territoire à énergie positive

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a engagé en 2019 une collaboration avec les territoires voisins de Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes.

L'axe 1 **Rénovation énergétique des bâtiments** s'est traduit sur notre territoire par la mise en place d'un ambitieux programme d'accompagnement des ménages à la rénovation.

L'axe 2 concernant les **Energies Renouvelables** a permis d'initier des rencontres avec les élus municipaux sur la thématique du photovoltaïque.

L'axe 3 **Mobilité** a proposé des solutions d'autopartage sur nos territoires.

L'axe 4 **Financer la Transition** a permis le lancement d'une étude sur le tiers financement, qui consiste à prendre en charge pour les ménages dans le cadre d'une réhabilitation, l'avance de trésorerie en amont du versement des aides.

CHIFFRES CLÉS

- 50 % de consommation d'énergie en 2050

- 40 % d'énergie fossile d'ici 2030

Zéro émission nette de gaz à effet de serre en 2050

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

6 SERVICES À LA POPULATION

- > FRANCE SERVICES
- > RELAIS PETITE ENFANCE ET CRÈCHES
- > ENFANCE / JEUNESSE
- > PARENTALITÉ
- > CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
- > CUISINE INTERCOMMUNALE
- > FIBRE OPTIQUE



> FRANCE SERVICES

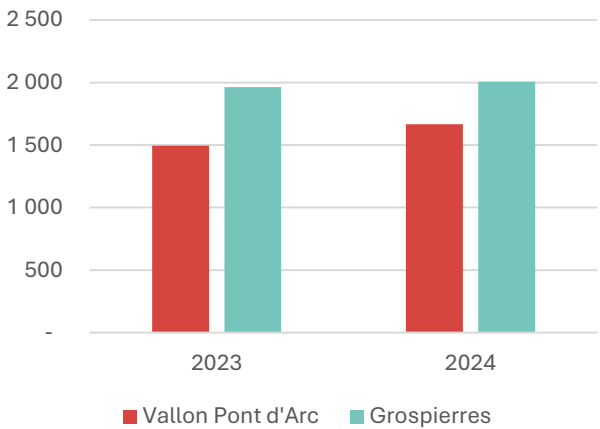
2 espaces France Services et 4 communes en itinérance.

Les deux espaces France Services du territoire, situés à Vallon Pont d'Arc et Grospierres, accueillent et accompagnent les habitants :

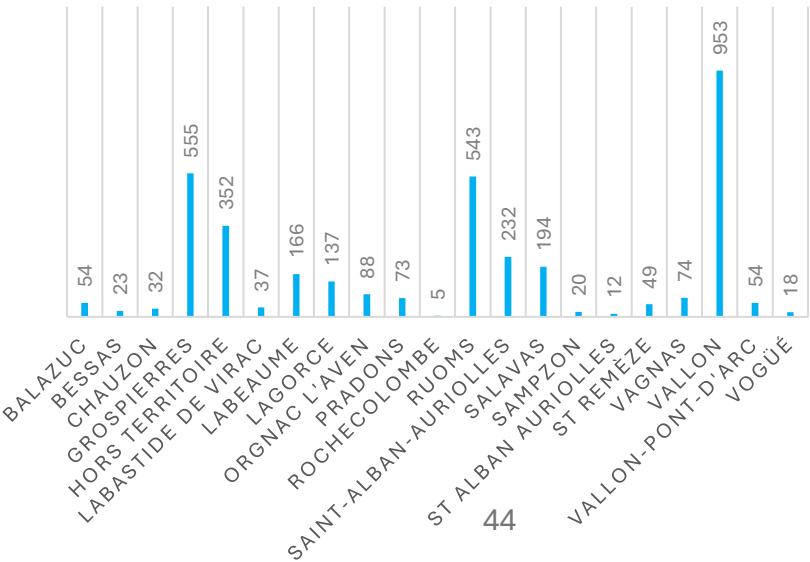
- pour leurs démarches administratives (services en ligne)
- pour faciliter l'information et l'accès aux droits
- Pour aider dans la lecture et la rédaction de courriers
- Les mettre en relation avec différents services publics

Initiées en 2023, les permanences en itinérance se sont développées et couvrent 4 communes en 2024.

Evolution de la fréquentation



Provenance des rendez-vous



CHIFFRES CLÉS 2024

2 117 visites à France Services Vallon Pont d'Arc

2 294 visites à France Services Grospierres

En itinérance (permanences)

15 visites sur Ruoms (depuis octobre)

41 visites sur Orgnac-l'Aven

48 visites sur Saint-Remèze

19 visites sur Vogüé



> RELAIS PETITE ENFANCE

Un service à destination des assistantes maternelles et des parents en recherche d'un mode de garde

Le relais petite enfance (RPE) est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles du territoire.

Il propose :

- des temps d'éveil collectifs à Ruoms, Vallon Pont d'Arc et Saint-Remèze.

- des temps d'analyse de la pratique pour les assistantes maternelles à hauteur de 6 séances dans l'année.

Le relais petite enfance informe les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil individuelle et collective du territoire.

Les familles se voient proposer un rendez-vous afin de cerner leur besoin et les accompagner dans le choix de la solution la plus adaptée. C'est l'unique point d'entrée des familles pour la demande d'un mode de garde collectif : le RPE formalise et centralise les demandes de place en crèche et assure le suivi après passage des demandes en commission d'attribution (guichet unique).

Les rendez-vous lecture pour les tout-petits

Un jeudi par mois, le RPE propose, en partenariat avec la médiathèque de Ruoms, un atelier lecture pour les 0-6 ans ouvert aux assistantes maternelles et aux parents.

CHIFFRES CLÉS 2024

27 assistantes maternelles agréées, soit **97** places

105 demandes de mode de garde traitées par le guichet unique

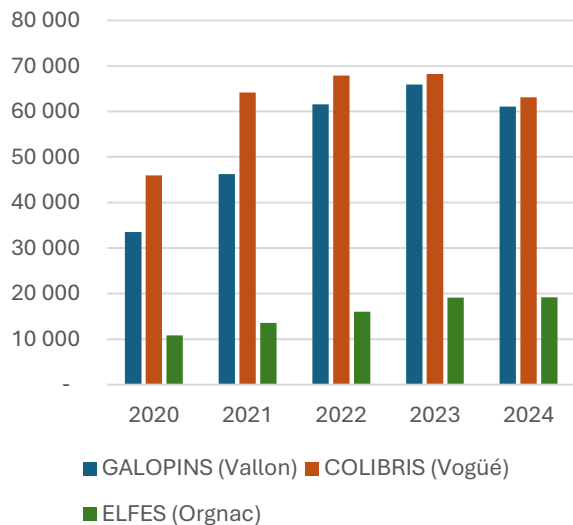


> LES CRÈCHES

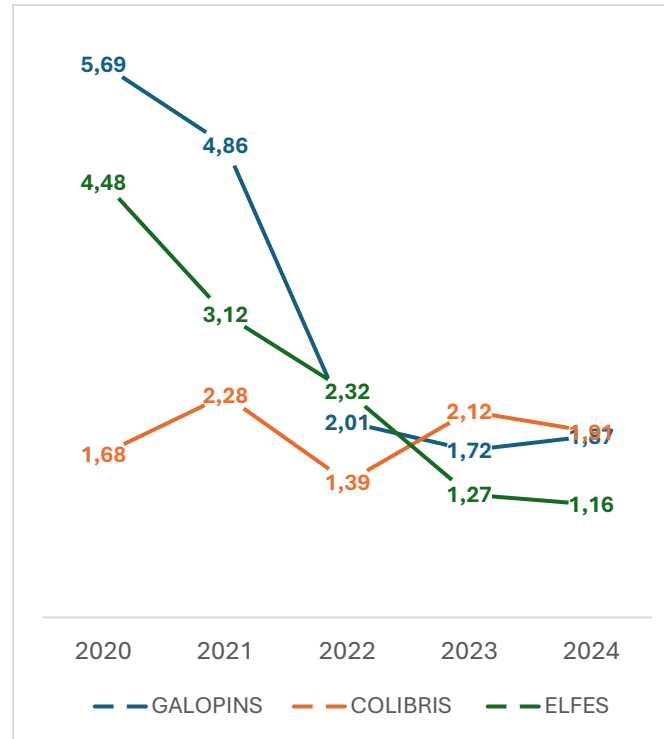
Un territoire bien doté

Le territoire dispose de 4 crèches intercommunales, soit une moyenne de 8,3 places en accueil collectif pour 1 000 habitants. Trois crèches sont gérées directement par la communauté de communes

Taux de fréquentation des crèches



Reste à charge à l'heure pour la communauté de communes



CHIFFRES CLÉS

3 crèches en régie

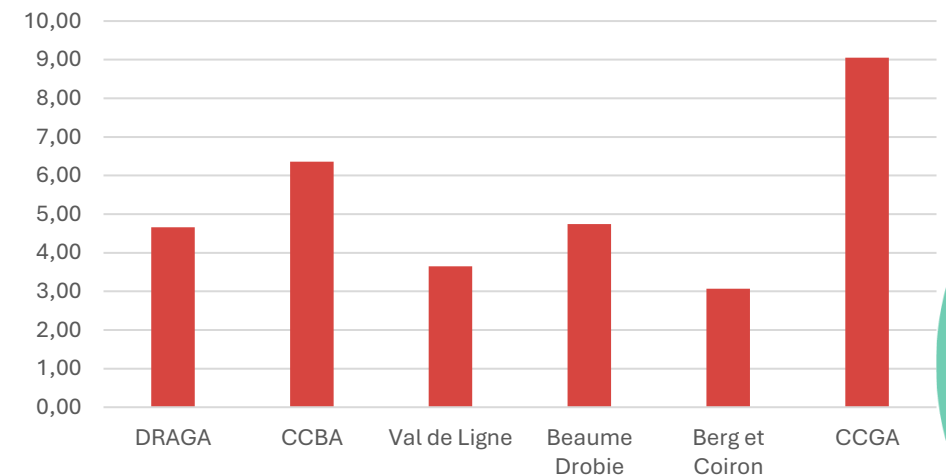
1 crèche en gestion associative

143 291 heures facturées

127 places en crèche

1,6 M€ budget des crèches

Nombre de places pour 1000 habitants



> PETITE ENFANCE

Une meilleure qualité d'accueil des enfants et des familles dans les crèches intercommunales

- Réaménagement des espaces de vie
- Des travaux sur les bâtiments
- Mise en place d'activités d'éveil variées
- Renforcement du lien avec les parents
- Formation des équipes
- Des temps d'analyse de la pratique
- Des équipes qualifiées
- Des repas de qualité...

Perspectives 2025

- ✓ Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant avec la création de la micro-crèche sur Pradons (+ 10 places) et des places à vocation d'insertion professionnelle (3 places)
- ✓ Mise en conformité des bâtiments
- ✓ L'engagement dans une démarche de développement durable avec la mise en route d'un Label « écolo crèche » spécifiquement développé pour la petite enfance
- ✓ La coordination et la mise en réseaux des professionnels sur le territoire (médecin, PMI, assistante sociale, France travail, France services...) afin de mieux informer, diriger et accompagner les familles dans leur parcours
- ✓ La valorisation des métiers de la petite enfance

> ENFANCE – Accueils de loisirs

Les activités du service

L'accueil des 3-11 ans comprend :

Le périscolaire les soirs après l'école et les mercredis. La pause méridienne a été arrêtée à la rentrée 2024.

L'extrascolaire pendant toutes les vacances scolaires (sauf Noël).



Eveiller les enfants au monde qui les entoure

Les activités proposées en 2024 :

- découverte du patrimoine et du territoire (sorties nature, dolmens, réserve naturelle, agriculteurs...)
- parcours artistique autour des métiers d'art,
- mini-séjour à vélo,
- activités intergénérationnelles avec les résidents des Ehpad,
- jardinage, cuisine, réduction des déchets,
- découverte des activités culturelles et sportives avec les associations locales



> ENFANCE – Accueils de loisirs

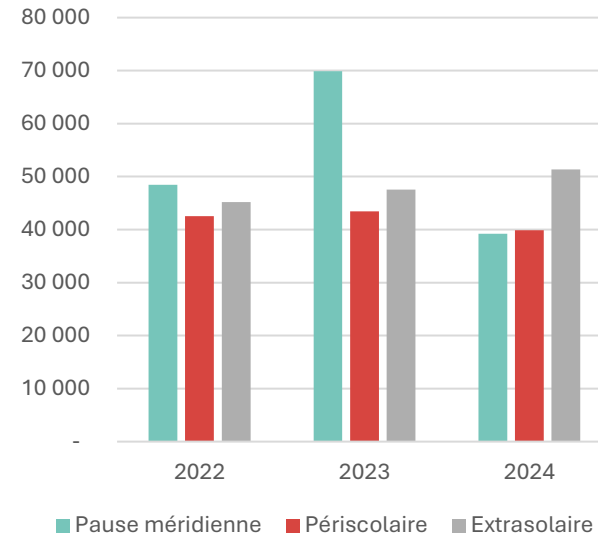
Agents et bénévoles

19 agents ont reçu la formation hygiène en restauration collective (HACCP) et 2 pour le BAFD.

4 bénévoles assurent l'accompagnement à la scolarité, en soutien aux animateurs.



Évolution des heures facturées



CHIFFRES CLÉS 2024

867 familles accueillies

27 agents permanents

130 463 heures facturées



> ACTIONS JEUNESSE

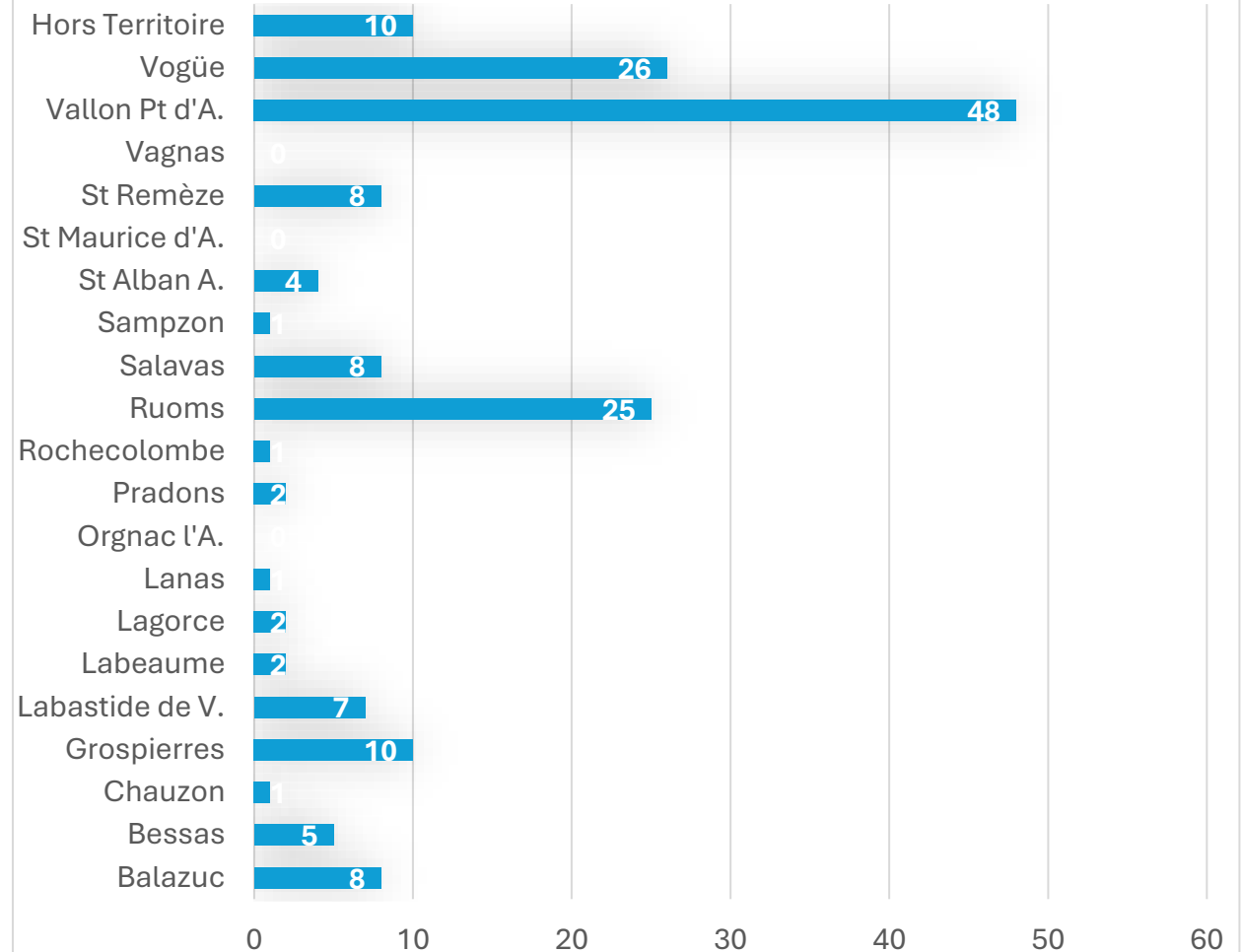
En période scolaire

- Mercredis après-midi
- Vendredis soir
- Pause méridienne au collège H. Ageron
- Le soir après les cours

Pendant les vacances

- Accueil des ados dès l'entrée en 6^{ème} à la journée en juillet, pendant les vacances d'automne et d'hiver.
- 2 Séjours aide anim' : découverte des métiers de l'animation pour les 11-17 ans
- 2 séjours été : Vercors ; Espace découverte Ardèche à Salavas (séjour commun à 100 jeunes ardéchois) .

Provenance par communes



> ACTIONS JEUNESSE

Prévention usages du numérique / Promeneur du Net

- 2 soirées à destination des parents
- 4 interventions auprès des 5^{ème} du collège de Vallon
- 2 interventions auprès des 2^{ndes} du Lycée Olivier de Serres

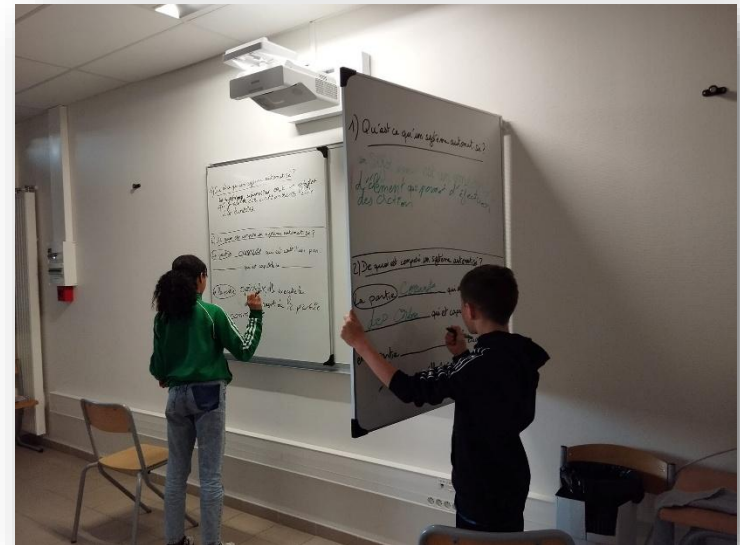


Faire de la sensibilisation par l'outil culturel et sportif

- Accompagnement du conseil municipal des jeunes de Pradons pour l'organisation d'un évènement.
- Participation à divers forums (Jeunesse en mouvement à Privas, Erasmus +, ...)
- Brigade propreté pour le festival Aluna ; scènes ouvertes au Loupoulo festival.
- Formation des agents et des acteurs du territoire (addictions, lutte contre les discriminations, valeurs de la République, compétences psychosociales).

Lutte contre le décrochage scolaire et la démobilité sociale

- . Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- . Dispositif aide animateur (11-17 ans)
- . Repérage et accompagnement des jeunes en situation de déscolarisation



> PARENTALITÉ

Des rendez-vous dédiés aux familles

Depuis 2022, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche déploie progressivement des espaces de rencontre à destination des parents, familles, enfants, ados mais aussi des futurs parents ou grands-parents pour :

- . Renforcer le lien enfant-parent,
- . Proposer des espaces de "répit parental" autour de lieux d'écoute bienveillante,
- . Orienter les parents vers des professionnels et services existants
- . Lutter contre les violences familiales.

Pour tous : l'espace itinérant parents-enfants

L'espace itinérant propose une écoute, des ressources et de la documentation, une orientation vers des structures complémentaires et des activités pour les enfants. Chacun peut venir poser les questions qu'il souhaite autour d'un café. Les parents peuvent venir accompagnés ou non de leur(s) enfant(s). Ouvert également aux futurs parents et à toute personne ayant un enfant en garde occasionnelle ou régulière. 23 permanences ont eu lieu en 2024.

CHIFFRES CLÉS 2024

641 participants

Permanences et ateliers organisés dans 10 communes



> PARENTALITE

Des ateliers thématiques

Divers ateliers parents-enfants ont été proposés :

- jardiner avec le climat (1 RV)
- cuisiner équilibré avec mon enfant (7 RV)
- découvrir le yoga (13 RV)

Et aussi : une conférence et un ciné-goûter autour du sommeil chez le jeune enfant.



Pour les mamans solos : rencontres mensuelles des mères roseaux

Un rendez-vous mensuel d'accueil et d'échange réservé aux mères élevant seules leurs enfants : s'exprimer librement sur son quotidien de famille monoparentale, se soutenir mutuellement et se sentir écoutées. Une professionnelle de l'association l'École des parents et des éducateurs, est présente pour faciliter les échanges.

✓ 1 jeudi par mois de 9h à 11h,
à l'ancien collège de
Vallon Pont d'Arc.



> CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Une démarche de création avec les habitants

La communauté de communes a travaillé à sa préfiguration durant l'année 2024 avec un mot d'ordre : **la participation des habitants.**

Un groupe de travail d'une vingtaine de personnes dont des habitants, des responsables associatifs et des élus municipaux ont eu pour tâche de réaliser un diagnostic ainsi que d'écrire un projet d'animation pour le territoire.

Plusieurs centaines de réponses ont été obtenues aux questionnaires et entretiens réalisés afin de définir les besoins des habitants et associations.

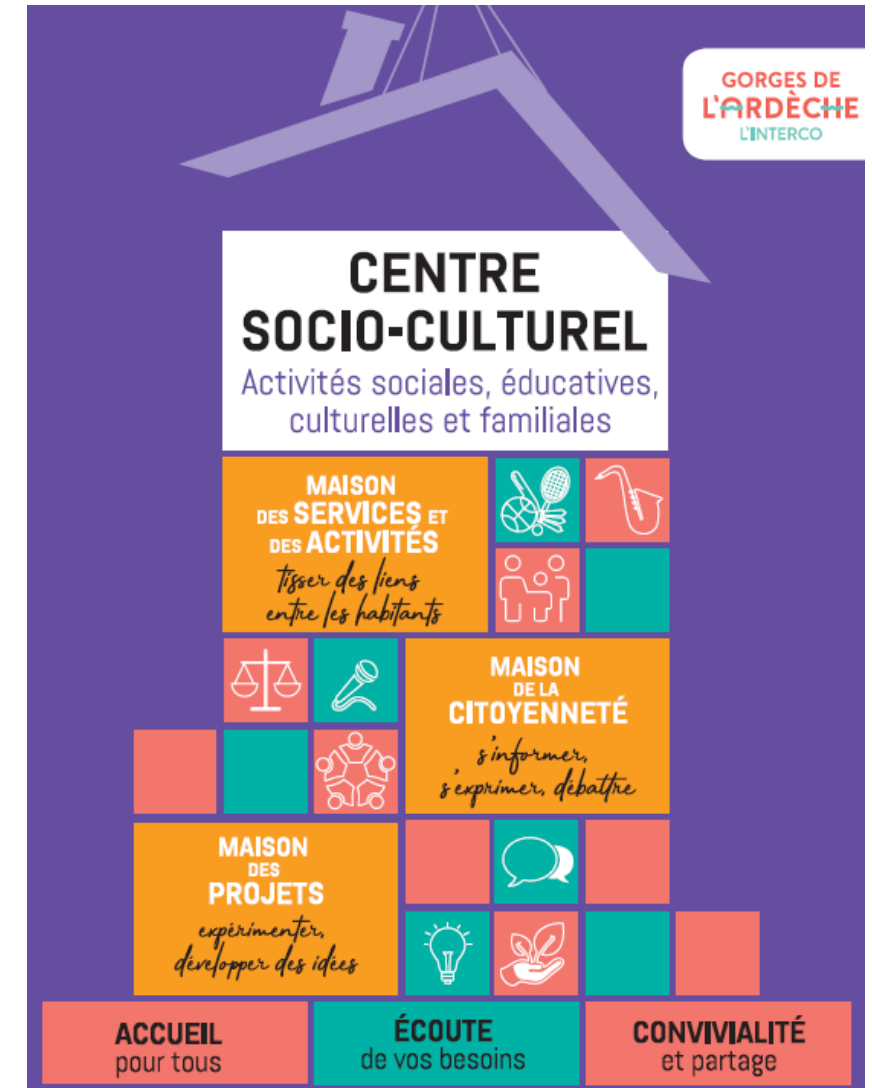
Ouverture en 2025

À la suite du dépôt du Projet Social auprès de la CAF de l'Ardèche, le centre social et culturel va pouvoir voir le jour au printemps 2025 à l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc et en itinérance.

Celui-ci englobera notamment les services enfance et jeunesse tout comme les actions en faveur de la parentalité.

Echanges et rencontres

Il développera, en lien étroit avec les associations, des temps de rencontre, d'échange et de convivialité entre les habitants. Il participera à promouvoir le bénévolat et l'engagement citoyen.



> CUISINE INTERCOMMUNALE

Depuis mars 2023, la cuisine intercommunale située à l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc fournit des repas de qualité aux enfants du territoire tout en leur offrant une éducation alimentaire enrichissante.

Produits de saison

Nous nous engageons à privilégier des produits de saison, garantissant ainsi une alimentation fraîche, variée et respectueuse de l'environnement.

Fait maison

Chaque jour, nos cuisiniers mettent tout leur savoir-faire et leur passion pour concocter

des repas faits maison entièrement élaborés dans notre cuisine.

Produits locaux

Nous favorisons les produits locaux dans la préparation de nos repas, soutenant ainsi nos agriculteurs et producteurs tout en offrant à nos enfants des aliments frais.

Agriculture biologique

Nous soutenons l'agriculture biologique en privilégiant l'utilisation d'ingrédients issus de cette filière, garantissant ainsi des repas plus respectueux de l'environnement pour le bien-être des enfants.

La dernière inspection hygiène fait apparaître la mention
« **très satisfaisant** »

CHIFFRES CLÉS 2024

71 275 repas servis en 2024, soit
450 repas par jour

19 établissements desservis
200 km de livraison par jour



> DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La communauté de communes s'est engagée à participer financièrement au déploiement de la Fibre sur son territoire. Elle se déploie progressivement depuis 2019. La totalité du territoire devrait être couverte à l'horizon 2026.

Le déploiement est réalisé par le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique.

L'investissement financier de la communauté de communes représente environ un tiers du coût total.



■ Fibre disponible
■ Travaux en cours



Source ADN, janvier 2025

CHIFFRES CLÉS

13 555 prises à installer

4M € investis par l'Interco pour la totalité du projet

soit **300 €** par prise

7

CULTURE ET PATRIMOINE

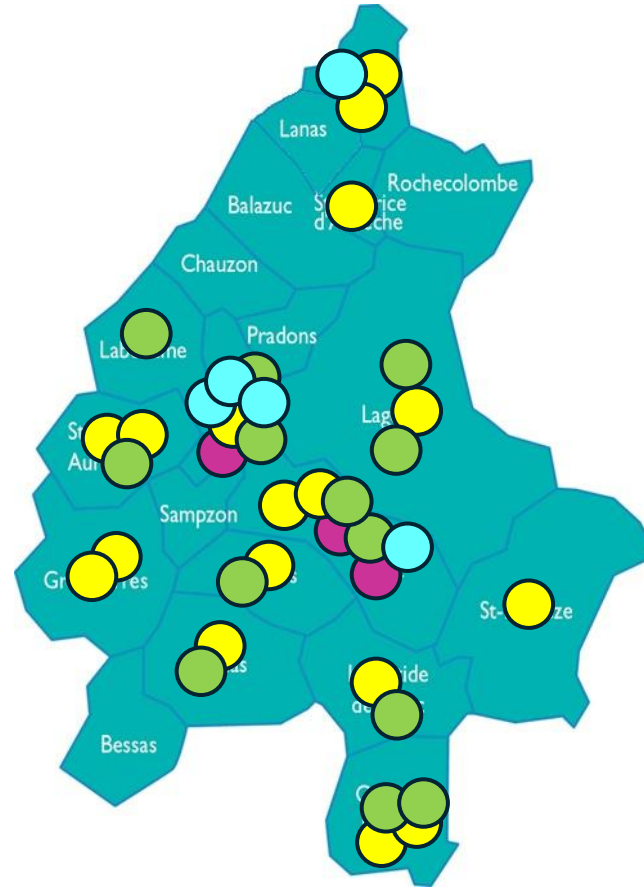
- > ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
- > SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS
- > DOLMENS



> ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Rapprocher la culture des habitants

- Renforcer le lien social, interculturel et inter-générationnel
- Proposer des actions culturelles pour tous
- Développer les pratiques amateurs
- Encourager les projets transversaux : mixité des pratiques et des publics
- Favoriser la découverte (histoire et patrimoine)
- Créer une identité commune



Les 4 parcours :

DANS MA MAISON
LES PAPILLONS SOUS LES PAS
KOMAGATA
LA VÉLOCITÉ

CHIFFRES CLÉS

4 parcours proposés au cours de l'année scolaire 2024/2025

45 000 € d'aide financière (convention avec le Département, la Région et l'Etat)

+ de **1000** personnes bénéficiaires (enfants et adultes)

240 heures d'ateliers de pratique culturelle

> ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dans ma maison

Parcours associant théâtre, danse et art plastique par les compagnies Grange à Papa et Instabili.



La vélocité

Création d'un film documentaire, éducation à l'image et constructions mécaniques autour d'un zootrope (animation d'images à la force des pédales), avec Ardèche Images et les Bicyclarts.

Komagata

Un parcours artistique pour les petits. Art plastique et éveil à la lecture autour de l'œuvre du créateur japonais de livre d'art Katsumi Komagata.



Les papillons sous les pas

Théâtre, lecture à voix haute et résidence de médiation.

Création d'un spectacle théâtral à partir du texte du cévenol Jean Cagnard, sur le thème de l'exil et de la transmission.

Avec la compagnie M is For Magic, les écoliers mêlent techniques du conte, théâtre et lectures à voix haute. Résidence artistique de la compagnie et présentation de leur spectacle. Ateliers d'écriture et de lecture à voix haute.

> SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

La communauté de communes soutient financièrement des manifestations structurantes pour le territoire

Événements sportifs

- Le Raid nature du Pont d'Arc
- L'International de pétanque
- Le Marathon international des Gorges de l'Ardèche
- La coupe régionale VTT XCO et les grandes courses organisées par le vélo club du pays Vallonnais

Manifestations culturelles

- Le festival Labeaume en musiques
- Le festival Aluna
- La Biennale des métiers d'art et les expositions d'art contemporain au château de Vogüé
- La programmation culturelle de Lignes d'horizons, à la Crypte et hors les murs



CHIFFRES CLÉS 2024

63 500 € de subventions accordées

8 associations soutenues



> DOLMENS

Ardèche terre de dolmens

propose depuis plusieurs années une découverte des dolmens, du Néolithique et du patrimoine environnant à destination des scolaires et du grand public, sur les territoires des trois communautés de communes partenaires.

En 2024 se sont déroulées :

- ✓ **10 visites guidées et contées** avec un guide conférencier entre avril et octobre : **254 visiteurs**
- ✓ **6 visites guidées** pour des associations et Passerelles Patrimoines (séjours scolaires) : **200 participants**

- ✓ **2 parcours d'éducation artistique et culturelle** avec la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie : **150 enfants**
- ✓ **2 conférences** sur les dolmens et le Néolithique : **65 personnes**
- ✓ **4 ateliers Préhistoire** au Musée des Vans en été : **50 personnes**

C'est aussi :

- ✓ Un plan de gestion et de protection des dolmens.
- ✓ L'entretien des panneaux et des sentiers.
- ✓ Un dépliant regroupant toutes les animations de l'année.

CHIFFRES CLÉS 2024

720 personnes présentes aux animations

3 nouveaux dolmens identifiés



8 ESPACES NATURELS

- > GESTION DE LA COMBE D'ARC
- > SITES DE BAIGNADE



> GESTION DU SITE DE LA COMBE D'ARC

Objectifs : Préserver, entretenir et valoriser le cœur du site classé du Pont d'Arc et ses abords :

- Gestion de l'accès via la navette du Pont d'Arc,
- Analyse des flux
- Gestion des stationnements
- Entretien des bâtiments (sanitaires, ...) et des espaces verts
- Surveillance de la baignade sur la plage amont
- Gestion des déchets et de la propreté du site
- Accueil et surveillance générale du site

CHIFFRES CLÉS 2024

1,5 millions de visiteurs

Surveillance 7j/7j en juillet-août :

3 agents de surveillance

3 surveillants de baignade

2 agents entretien



> SITES DE BAINNADE

3 plages surveillées par la communauté de communes

Plage du Pont à Balazuc

Plage intercommunale à Salavas

Plage du Pont d'Arc amont à Vallon Pont d'Arc



CHIFFRES CLÉS 2024

3 postes de secours

6 surveillants baignade (BNSSA)

Surveillance **7j/7j** en juillet-août,
soit **1800** heures de baignade surveillée

8 fermetures préventives après épisodes orageux
4 fermetures pollution (analyses non conformes à la baignade)

9 SERVICES COMMUNS AVEC LES COMMUNES

- > POLICE MUNICIPALE
- > PLU / PLUi
- > PETITES VILLES DE DEMAIN
- > RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ
- > DROIT DES SOLS
- > VOIRIE



> POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Les missions

La Police Intercommunale exerce des missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique.

Elle est liée à la gendarmerie par une convention intercommunale de coordination qui précise la nature et les lieux des interventions.

Les agents de la police intercommunale assurent l'exécution des arrêtés de police des maires et constatent, par procès-verbaux, les contraventions.



CHIFFRES CLÉS 2024

3 Agents de police municipale à temps complet

3 Agents de surveillance de la voie Publique en saison estivale

1414 heures d'intervention

21 000 km parcourus

Nombre d'interventions

Forfait Post Stationnement	1 981
Procès-Verbal électronique	330
Procédures : Procès-Verbal / Rapport	56
Procédures : Main Courante	100
Prise en compte de véhicules en stationnement abusif	38
Mise en fourrière	5
Immobilisation de véhicule	6

> PLANS LOCAUX D'URBANISME COMMUNAUX

La communauté de communes est compétente en matière de planification des documents d'urbanisme. Elle accompagne les communes et porte administrativement les dossiers de modifications des PLU communaux en cours.

En 2024, les PLU des communes de Vogüé, de Ruoms et de Vallon Pont d'Arc ont fait l'objet de modifications simplifiées, pour des éléments de règlement écrit.

La commune de Grospièrres a finalisé la révision de son PLU communal (engagé avant la prise de compétence) alors que la commune de Lanas est en cours de déclaration de projet de mise en compatibilité de son PLU, pour la mise en place d'un parc photovoltaïque.



> PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Engagée depuis 2021, la construction du PLUi a poursuivi son rythme de croisière avec pour objectif son approbation en 2026.

Pas moins de 99 réunions se sont tenues avec la participation active des communes.

2024 marque la maturité et le consensus autour du projet collectif, puisque le PADD (projet d'aménagement et de développement durables), qui définit les grandes orientations d'aménagement, a été acté en conseil communautaire.

CHIFFRES CLÉS 2024

75 Réunions avec les communes

5 Comités de pilotage

1 Réunion Personnes publiques Associées (PPA)

16 Réunions techniques

1 Conférence des maires

1 Réunion publique



> PETITES VILLES DE DEMAIN

Améliorer la qualité de vie des centres-villes de Ruoms et Vallon Pont d'Arc

Depuis 2020, en partenariat avec l'Etat, un plan d'actions s'est structuré autour de 6 axes :

- aménager les friches urbaines et préserver le foncier,
- rénover, réhabiliter et restructurer l'habitat,
- restaurer et moderniser l'espace public,
- renforcer les mobilités,
- dynamiser l'économie locale
- prendre en compte l'agriculture

Exemples de réalisations

Les propositions de réhabilitation de 3 espaces publics dans chacun des 2 bourgs-centre ont été finalisées,

accompagnées d'un nouveau plan de circulation.

La mise en place d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) a été acté en 2024.

Encadrer le développement urbain et foncier

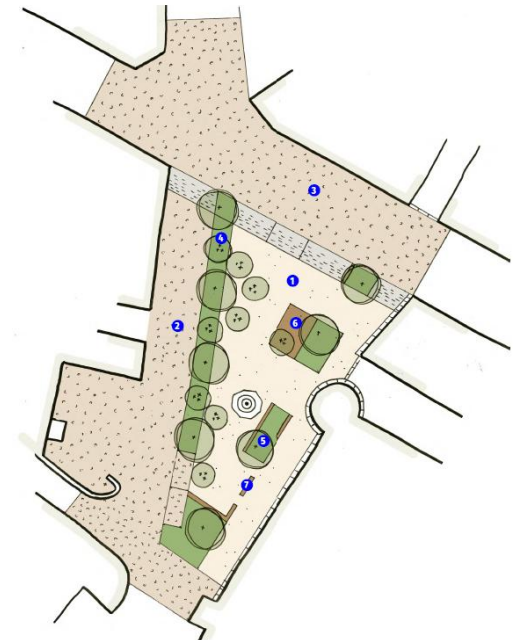
Plusieurs Opérations d'Aménagement Prioritaire (OAP) en centre ville de Ruoms et Vallon Pont d'Arc ont été proposées dans le cadre de l'élaboration du PLUi et une étude d'aménagement paysager des aires de covoiturage intercommunales a été réalisée.

CHIFFRES CLÉS

37 actions à l'échelle de Ruoms

35 actions à l'échelle de Vallon Pont d'Arc

33 actions à l'échelle intercommunale



> RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE

Objectifs

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) au sens du code de l'environnement est un outil de protection du cadre de vie.

Il encadre, sur un territoire donné, l'installation des publicités, enseignes et préenseignes, afin d'améliorer leur intégration dans le paysage urbain tout en assurant la visibilité des acteurs locaux, la diffusion d'informations et d'idées et le bon fonctionnement d'un territoire.

Sa finalité environnementale est à concilier avec le respect de la liberté d'expression, dont

bénéficie la publicité extérieure. Ainsi, le règlement local de publicité ne peut ni contrôler le contenu des affiches, ni interdire totalement la publicité.

Avantages d'un RLPi

- . Une maîtrise accrue par les collectivités locales des affichages et des enseignes

- . Une réglementation choisie, pouvant être plus précise que le Règlement National de Publicité

- . Un zonage du RLPi permettant de différencier la réglementation en fonction des secteurs (village, centre-ville, secteurs résidentiels, zones d'activités, etc), du projet paysager et urbain du territoire

EN BREF

16/01/2024 : Choix du bureau de la communauté de communes de mettre en place un RLPi

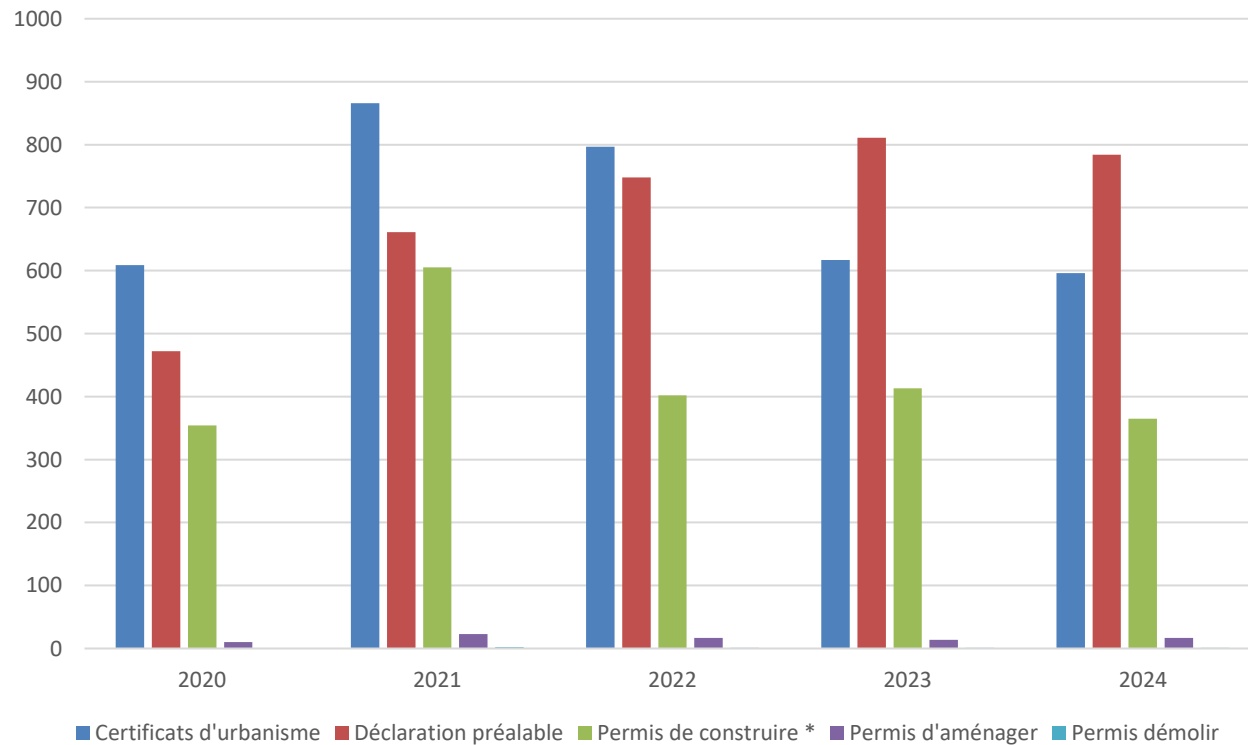
27/02/2024 : 1er Atelier de travail

08/10/2024 : Lauréat de l'appel à projet national pour la mise en place du RLPi (4 lauréats) : subvention de **37 500 €**

> DROIT DES SOLS

Le service droit des sols instruit, pour le compte des communes, les demandes d'autorisation d'urbanisme

Evolution du nombre de dossiers traités



CHIFFRES CLÉS 2024

596 Certificats d'urbanisme

784 Déclarations préalables

365 Permis de construire

17 Permis d'aménager

1 Permis de démolir

> VOIRIE

Travaux de voirie réalisés sur 19 communes

24 bons de commande passés au groupement SATP/LAUIE (marché travaux voirie)

7 bons de commande passés auprès du SIVTA pour la commune de CHAUZON

9 bons de commande restent en attente de réalisation

Travaux de fauchage

- **Lot 1 - Bessas, Labastide-de-Virac, Orgnac-l'Aven, Vagnas** : 4 bons de commande travaux réalisés par l'entreprise Peschaire pour un montant total de **20 427 €**

- **Lot 2 – Labeaume, Lagorce, Rochecolombe, Sampzon, voies intercommunales** : 5 bons de commande. Travaux réalisés par entreprise Reynouard pour un montant total de **12 587 €**

- **Lot 3 – Balazuc, Chauzon, Lanas, Pradons, Saint-Maurice-d'Ardèche, Vogüé, voies intercommunales** : 7 bons de commande. Travaux réalisés par entreprise Reynouard pour un montant total de **10 070 €**

Gestion du domaine public

- Avis sur documents d'urbanisme : 167 avis gestionnaires
- Permissions de voirie (autorisation tranchées, clôtures, accès) : 161 arrêtés de voirie
- 1056 réponses aux déclarations de travaux à proximité de réseaux

10 Ressources

- > RESSOURCES HUMAINES
- > FINANCES



> RESSOURCES HUMAINES

Le service ressources humaines accompagne les directions, les services et les agents dans leur gestion quotidienne et pour répondre à leurs besoins en termes de recrutement, de formation, de paie, de carrière.

Les effectifs

Au 31 décembre 2024, la communauté de communes comptait 124 agents tous contrats confondus dont :

- . 82 fonctionnaires titulaires
- . 40 contractuels
- . 2 apprentis

Parmi les nouveaux recrutés, les profils sont variés : directrice des

services techniques, cuisiniers, livreurs, responsable de la voirie, chargé de l'habitat.

Organisation du travail

Le télétravail est mis en place depuis 2021 pour les agents dont les missions s'y prêtent, dans la mesure où cela est compatible avec les nécessités de service. Une expérimentation est en cours sur la semaine en 4,5 jours.

Cohésion

Chaque année une journée de cohésion est organisée avec l'ensemble du personnel. Une newsletter est également diffusée régulièrement.

CHIFFRES CLÉS 2024

124 agents au 31 décembre 2024

5 formations d'intégration

1213 heures de formation

4,9 M€ de masse salariale



> LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Le CST est composé à parts égales de représentants syndicaux et du personnel.

Il est mutualisé avec les communes de Saint-Alban-Auriolles et Lanas. Il est compétent pour étudier les questions relevant de l'organisation, du fonctionnement et de la gestion des ressources humaines de la collectivité.

Les sujets validés par le CST depuis le début du mandat :

- . RIFSEEP / CIA
- . Fiches de poste et organigramme
- . Semaine de travail en 4,5 jours
- . RTT pour les agents des crèches
- . Mesures sanitaires Covid
- . Document unique
- . Amélioration de la qualité de vie au travail

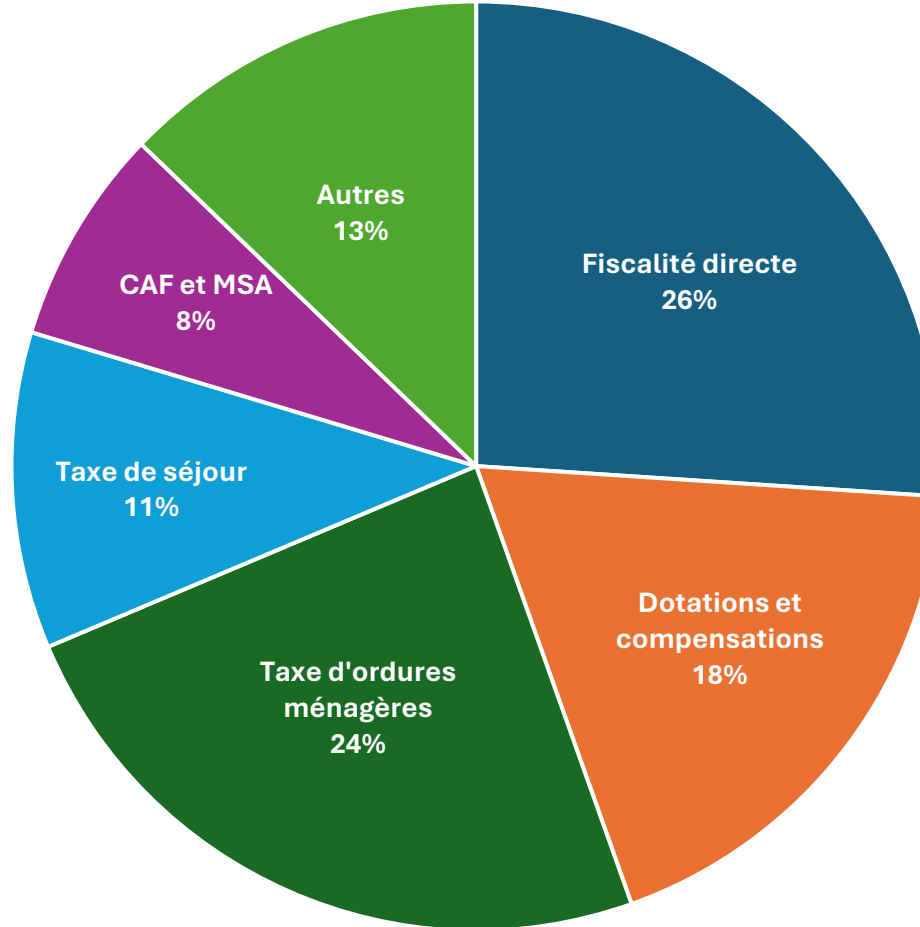


> FINANCES

Recettes de fonctionnement

En 2024, la communauté de communes a perçu **16,5 M€** de recettes de fonctionnement dont 26% issues de la fiscalité directe (hors taxe des déchets ménagers).

2 534 titres ont été émis

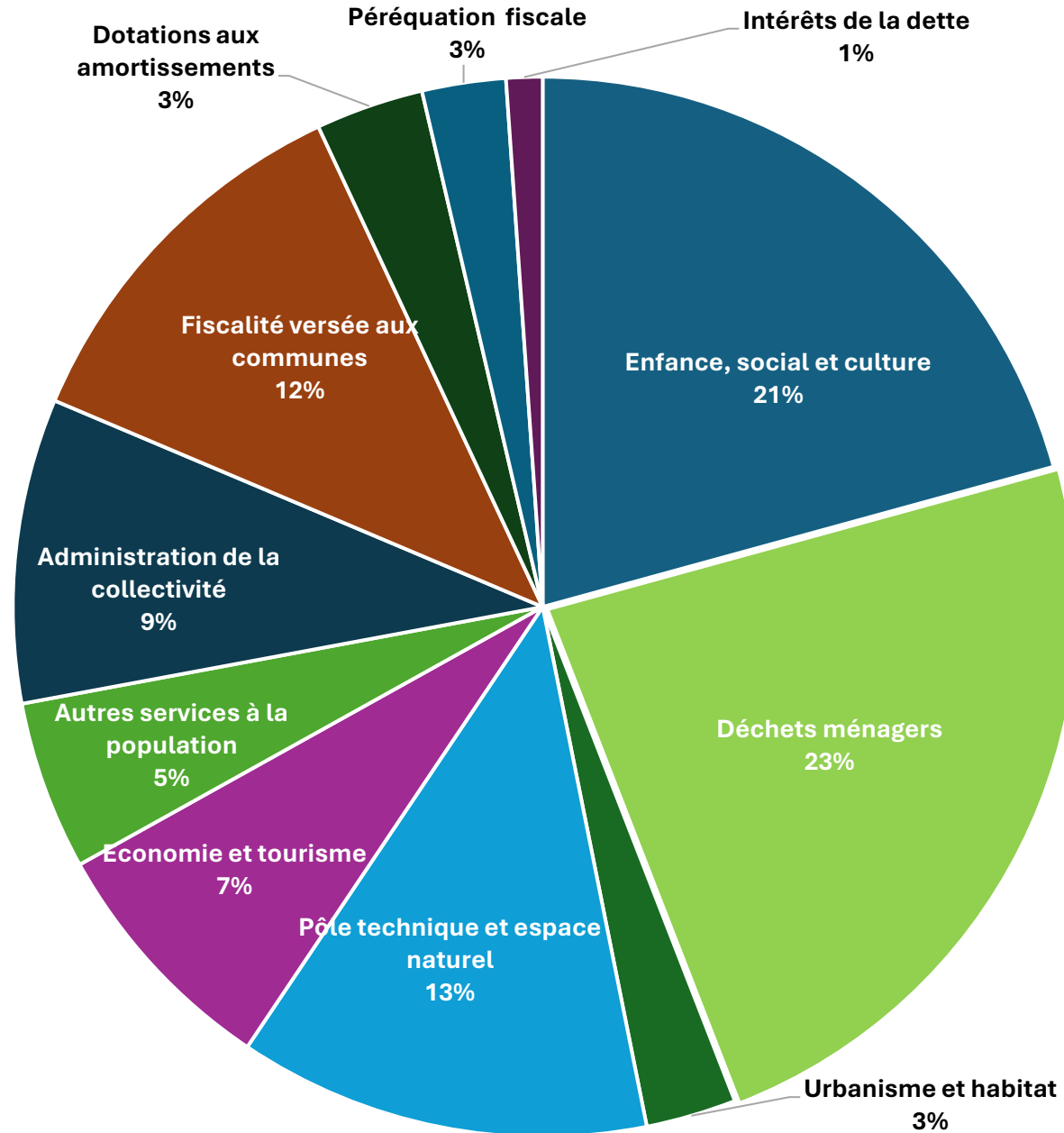


> FINANCES

Dépenses de fonctionnement

En 2024, les dépenses de fonctionnement de la communauté de communes s'élèvent à **16,3 M€**.

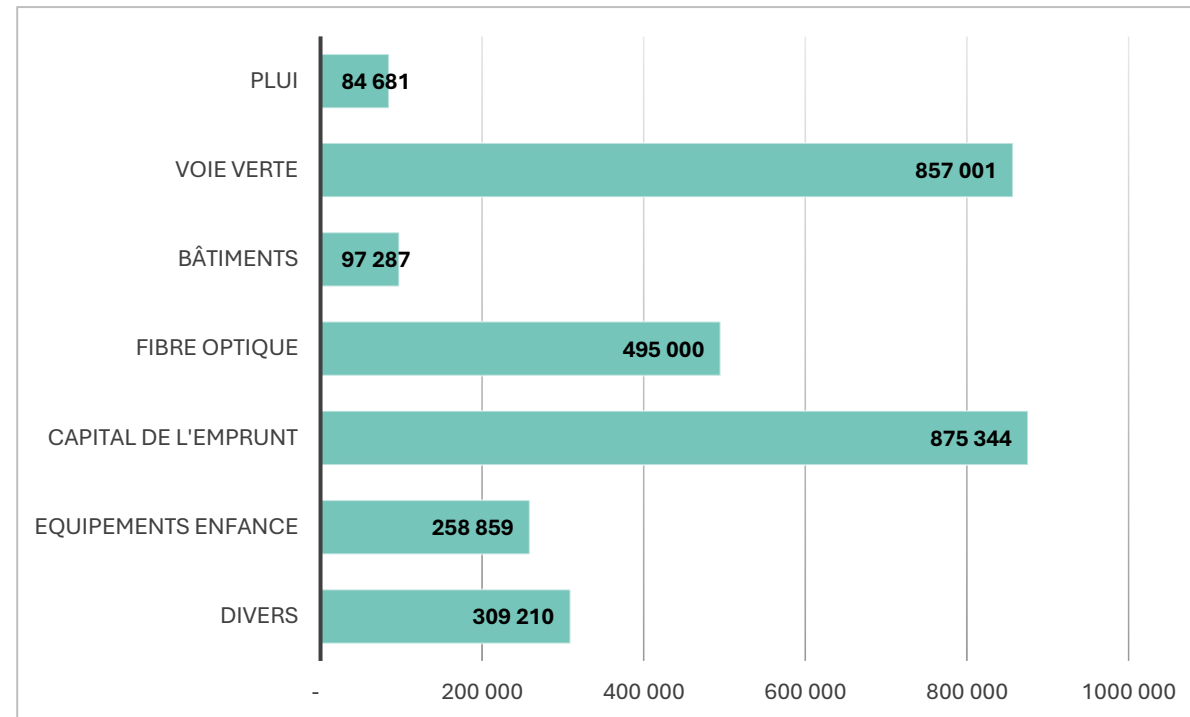
9 558 mandats ont été émis



> FINANCES

Dépenses d'investissement

En 2024, les dépenses de d'investissement de la communauté de communes s'élèvent à **2,9 M€**.



> FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Financements obtenus

Projets	Objet	Montant
Places réservées en crèche	Contrat Melvita	40 000
Fonds de modernisation	Crèche Les Elfes	47 155
	Crèche Les Galopins	79 146
	Crèche les Colibris	33 422
Pacte local des solidarités	Lutte contra la pauvreté	76 000
Parentalité	Promeneurs du Net	1 000
Grandir en milieu rural	Jeunesse	2 800
Aménagement Jeunesse	Travaux ancien collège	25 826
Education artistique	Etat	25 000
	Région	5 000
	Département	15 000
Musique	IMS	3 000
Patrimoine	Dolmens	7 000
Règlement publicité	Rédaction	37 500
Etude mobilités	Loi LOM	100 000
Liaison cyclable Ruoms Vallon	Etude	14 000
Aires de covoiturage		89 600
Vidéoprotection PEM	Etat	9 000
	Région	18 130
Matériel police municipale	Equipeement	750
Eau et assainissement	Etude préalable	27 925
Forum de l'emploi		3 000

CHIFFRES CLÉS 2024

32 dossiers déposés

22 dossiers acceptés

660 K€ de subventions

GORGES DE L'ARDÈCHE

L'INTERCO

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

16 rue des Abeilles

07150 Vallon Pont d'Arc

Tél. 04 75 37 61 13

www.cc-gorgesardeche.fr

Balazuc ~ Bessas ~ Chauzon ~ Grospierres ~ Labastide-de-Virac ~ Labeaume ~ Lagorce ~ Lanas
Orgnac-l'Aven ~ Pradons ~ Rochecolombe ~ Ruoms ~ Saint-Alban-Auriolles ~ Saint-Remèze
Salavas ~ Sampzon ~ Saint-Maurice-d'Ardèche ~ Vagnas ~ Vallon Pont d'Arc ~ Vogüé

